

ANNEXE E

Information préalables sur les expéditions commerciales (IPEC) - Déclarations supplémentaires du fret

Tables de concordance et définitions des éléments de données pour les normes des messages de type ANSI et EDIFACT

Table des matières

1.0	TABLE DE CONCORDANCE SUPPLÉMENTAIRE DU FRET ANSI	1
1.1	FORMAT DES MESSAGES ANSI	1
1.1.1	Explication des colonnes de la table de concordance des messages ANSI	1
1.1.2	Transmission de messages multiples en format ANSI	3
1.2	DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES DE LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET ANSI	5
1.3	DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET - TABLE DE CONCORDANCE ANSI - FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB	12
1.4	APERÇU SCHÉMATISÉ DE L'OBJET DES SEGMENTS - DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	26
1.4.1	Déclaration supplémentaire du fret - aperçu schématisé des boucles	31
1.5	TABLE DE CONCORDANCE DES RÉPONSES ANSI	32
1.5.1	Table de concordance pour les messages d'accusé de réception fonctionnel ANSI 997	32
1.5.2	Table de concordance pour les messages d'avis d'application ANSI 824	42
2.0	TABLE DE CONCORDANCE SUPPLÉMENTAIRE DU FRET EDIFACT	45
2.1	FORMAT DES MESSAGES EDIFACT	45
2.1.1	Transmission de messages multiples	51
2.2	DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU FRET EDIFACT	52
2.2.1	Glossaire des éléments de données EDIFACT concernant la déclaration supplémentaire du fret	52
2.2.2	Instructions concernant les éléments de données EDIFACT pour les déclarations supplémentaires du fret	61
2.2.3	Table de concordance EDIFACT - Déclarations supplémentaires du fret - Structure des messages	65
2.2.4	Table de concordance EDIFACT – Déclarations supplémentaires du fret (fret importé, fret en transit et FRAB)	68
2.3	TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LES MESSAGES DE RÉPONSES CONCERNANT LES DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRE DU FRET	90
2.3.1	Glossaire des éléments de données EDIFACT pour les messages de réponses concernant les déclarations supplémentaire du fret	90
2.3.2	TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LES MESSAGES DE RÉPONSES CONCERNANT LES DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRE DU FRET - Structure des messages CUSRES	94
2.3.3	Table de concordance pour les messages de réponses EDIFACT concernant les déclarations supplémentaire du fret	95

1.0 TABLE DE CONCORDANCE SUPPLÉMENTAIRE DU FRET ANSI

La table de concordance des messages définissent les éléments de données et la structure de présentation d'un message transmis par EDI pour fournir à l'ASFC des données supplémentaires sur le fret.

La table de concordance a été conçue à l'aide de la version 4010 des normes X12 de l'Accredited Standards Committee (ASC) sous la coordination de l'American National Standards Institute (ANSI).

Le format des messages ainsi que les ensembles de transactions et de codes sont sujets à changement à mesure qu'évoluent la technologie de l'EDI, les normes régissant les messages, les éléments de données et les ensembles de codes. Avant d'adopter une nouvelle version ou une nouvelle norme, l'ASFC enverra un avis faisant état de son intention de procéder à une mise à jour.

Il convient de discuter avec les représentants à la clientèle, à l'Unité du commerce électronique, des questions relatives à l'utilisation particulière des messages de l'ASFC.

1.1 Format des messages ANSI

Il est obligatoire d'utiliser les ensembles de transactions et de codes définis à l'annexes C et D pour la transmission des messages. L'annexe D comporte aussi quelques exemples de messages codés.

Les informations qui suivent concernent expressément le contenu des messages ANSI. Ces informations ont été établies à la suite de questions ou de problèmes ordinaires, que les participants ont relevés.

1.1.1 Explication des colonnes de la table de concordance des messages ANSI

La table de concordance des messages comporte un certain nombre de colonnes de renseignements pour chaque élément de données. La fonction et les valeurs de ces « colonnes » sont décrites ci-dessous.

ID du segment

Chaque segment ASC X12 (un groupe d'éléments de données connexes) reçoit une « étiquette » unique composée de deux ou trois caractères alphanumériques à des fins de référence. Les étiquettes sont définies dans les répertoires d'éléments de données X12. Il est à noter que les « étiquettes » sont transmises dans les messages EDI selon leur ordre de définition.

ID de l'élément

Cette colonne de la table de concordance indique la position qu'occupe l'élément au sein de la structure des messages ASC X12. Les chiffres correspondant à la position d'un élément donnent la position de cet élément au sein d'un segment. Les éléments de données simples reçoivent le numéro séquentiel suivant, selon leur ordre d'apparition dans le segment.

ID de référence/Noms

Cette colonne indique l'ID de référence et le nom du segment ASC X12, ou encore de l'élément de données composites, de composante ou simples définis dans les répertoires ASC X12.

Nom de l'élément de données composites	Désigne un nom de haut niveau d'un ensemble d'éléments de données connexes. Ceux-ci sont appelés des éléments de données de
--	---

« composante ». Un caractère alphabétique unique (C ou S), suivi de trois chiffres uniques, permet d'identifier les données composites.

Élément de données de composante Il s'agit de l'identification d'un élément de données de composante qui fait partie d'un élément de données composites. Les éléments de données de composante sont identifiés par des chiffres uniques.

Nom de l'élément de données simples Nom d'un élément de données unique/distinct d'un segment. Un élément de données simple comporte un élément pour une fonction/utilisation unique. Les éléments de données simples sont identifiés par des chiffres uniques.

Notes

Cette colonne de la table de concordance comporte des observations ou des descriptions concernant les groupes de segments, les segments et les éléments de données distincts. Elle précise également les éléments de données de la demande qui sont associés aux éléments de données ASC X12. Dans bien des cas, des codes ASC X12 obligatoires sont utilisés pour qualifier les éléments de données fournis. Dans ces cas, la description des valeurs des codes ASC X12 est fournie.

Caractéristiques

O=obligatoire

F=facultatif

AN=Alphanumeric characters (caractères alphanumériques) (a à z, 0 à 9, plus des caractères spéciaux)

ID=Coded (codé)

R=Decimal Number (nombre décimal)

N0=Numeric (numérique)

DT=Date

TM=Time (heure)

X=Ces éléments sont facultatifs; cependant, lorsqu'une valeur est fournie, il faut également fournir la valeur qui la suit ou la précède directement.

Selon l'objet du message, diverses règles peuvent s'appliquer pour l'emploi « obligatoire » ou « facultatif » d'un élément de données. De plus, une hiérarchie de règles s'appliquent si un segment ou un élément de données composites est facultatif, et qu'il est utilisé (selon une condition donnée). Certains éléments subordonnés peuvent être obligatoires. Outre l'état, certains segments peuvent être répétés plus d'une fois dans un message. S'il y a un facteur de répétition, cela est également mentionné dans cette colonne.

En ce qui concerne les segments, lorsqu'un « / » apparaît entre deux chiffres, le chiffre qui précède le « / » indique le nombre minimal d'occurrences du segment. Le chiffre qui suit le « / » indique le nombre maximal d'occurrences du segment.

En ce qui concerne les éléments de données simples, lorsqu'un « / » apparaît entre deux chiffres, le chiffre qui précède le « / » indique la longueur minimale de l'élément de données. Le chiffre qui suit le « / » indique la longueur maximale de l'élément de données.

Codes

Cette colonne présente les détails du contenu de l'élément de données, les valeurs/codes attendus ou l'élément de données de la demande applicable à fournir. Dans le cas des éléments de données de date ou d'heure, le format de la date ou de l'heure est également défini.

Syntaxe par défaut

La structure des messages ASC X12 est mise en forme à l'aide d'un astérisque (*) de manière à contrôler la position des données au sein d'un segment. Dans certains cas, il faut « sauter » des éléments de données facultatifs/conditionnels dans un segment (s'ils ne servent pas). Dans ces cas, il sera nécessaire d'indiquer plus d'un astérisque après un élément de données particulier.

Il est important de noter que :

- toutes les données doivent être transmises en MAJUSCULES;
- toutes les données doivent être justifiées à gauche;
- un astérisque ne doit être utilisé dans aucun champ d'élément de données;
- les caractères suivants ne devraient pas être utilisés dans une transmission EDI dans le format ANSI : les deux-points (:) et/ou la barre verticale (|).

Afin de réduire les erreurs d'inscription, le système de l'ASFC convertira la lettre « o » en chiffre zéro (0) et la lettre « i » en chiffre un (1) lorsque les deux sont utilisées dans la transmission des éléments de données suivants : ID de la demande (numéro de contrôle du fret, numéro de la déclaration du moyen de transport, numéro de référence supplémentaire, etc.), NCF original, Numéro de référence d'arrivée partielle, ID de mainlevée connexe, et indicateur de suivi.

Par exemple, si le client transmet une déclaration de fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000jonie12345 », les systèmes de l'ASFC le changeront pour « 8000j0n1e12345 ». Si, au cours des trois années suivantes, le même client transmet une déclaration de fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000j0n1e12345 », les systèmes de l'ASFC considéreront cela comme un ID de demande en double et généreront un message de rejet.

1.1.2 Transmission de messages multiples en format ANSI

Il est possible aux clients d'envoyer une ou plusieurs demandes dans le cadre d'une transmission EDI unique (appelée « échange unique »).

Des déclarations supplémentaires multiples contenant des données sur le fret (fret importé, fret en transit, FRAB) pour le même mode de transport peuvent être ajoutées en même temps. Cependant, des types de rapports différents ne peuvent pas être mélangés dans un même échange; c'est le cas, par exemple, des déclarations supplémentaires du fret et des déclarations principales du fret.

Les déclarations supplémentaires du fret aérien et les déclarations supplémentaires du fret maritime ne doivent pas être mélangées au sein du même groupe fonctionnel. L'infrastructure d'EDI de l'ASFC ne comporte aucune limite quant au nombre de boucles qu'il est possible de répéter au sein d'un même message EDI.

Voici la bonne façon d'inclure des déclarations multiples dans une transmission EDI unique :

Transmettre un segment ISA suivi d'un segment GS;

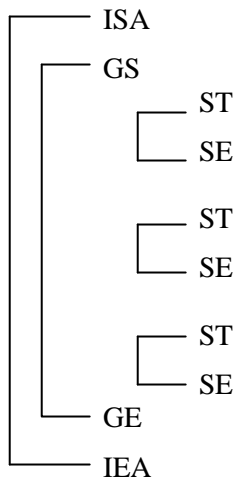
Après le segment GS, transmettre la première déclaration, une déclaration supplémentaire du fret par exemple, dans une boucle ST à SE, en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui apparaissent entre les deux;

Signaler les déclarations supplémentaires du fret suivantes en répétant la boucle ST à SE, en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui apparaissent entre les deux;

Après que toutes les déclarations supplémentaires du fret ont été fournies, transmettre le segment GE pour clore la boucle GS à GE;

Conclure par le segment IEA afin d'indiquer la fin de l'échange ou de la transmission;

Le chiffre indiqué dans le champ GE 01 indiquera combien de déclarations ont été transmises dans la boucle GS à GE, et ce chiffre doit donc être égal au nombre de boucles ST à SE fournies. Par exemple, si l'on signale trois déclarations supplémentaires du fret en transmettant la boucle ST à SE à trois reprises, le chiffre indiqué dans le champ GE 01 sera « 3 ». Le chiffre figurant dans le champ IEA 01 sera toujours « 1 ».



1.2 Définitions des éléments de données de la déclaration supplémentaire du fret ANSI

Déclarations supplémentaires du fret

La déclaration supplémentaire du fret servira à déclarer les données supplémentaires concernant les expéditions considérées comme des marchandises importées au Canada, en transit au Canada, ou fret restant à bord (FRAB) pendant qu'il se trouve au Canada.

GS03 – Code du récepteur de la demande	O	2/12 AN
---	----------	----------------

Le code du récepteur de la demande servira à indiquer le type de déclaration supplémentaire du fret. Les codes valides sont les suivants :

- S10 – Déclaration supplémentaire du fret – Mode maritime
- AS10 – Déclaration supplémentaire du fret – Mode aérien
- RS10 – Déclaration supplémentaire du fret – Mode ferroviaire (utilisation future)
- HS10 – Déclaration supplémentaire du fret – Mode routier (utilisation future)

B2A – Objet de l'ensemble	O	1/1
----------------------------------	----------	------------

B2A01 – Code d'objet de l'ensemble de transactions	O	2/2 ID
--	---	--------

Transmettre un code pour indiquer si la transmission est un original (00), une modification à un original (04) ou une suppression (03).

B2A02 – Type de demande	O	2/2 ID
-------------------------	---	--------

Indiquer si la déclaration est associée à du fret importé au Canada à des fins de consommation intérieure (24), s'il est en transit y incluant un transfert dans l'aire de trafic (23) ou s'il s'agit de fret restant à bord d'un moyen de transport et non déchargé dans un port canadien (FRAB) (26).

N9 – Identification de référence	O	3/99
---	----------	-------------

Ce segment sert à désigner les identificateurs qui sont liés à la déclaration en question. Dans certains cas, certains des éléments de ce segment seront combinés et utilisés.

Par exemple, les éléments relatifs au code du transporteur (BI) et au connaissance (OB) serviront à créer un numéro de contrôle du fret (NCF) original. Le NCF original dans une déclaration supplémentaire du fret est utilisé pour faire référence à une déclaration principale du fret maritime/aérien.

Lorsque l'on transmet une déclaration supplémentaire du fret, un numéro de référence supplémentaire et le numéro de la déclaration principale du fret à laquelle il se rapporte doivent être indiqués. Par conséquent, il est obligatoire de transmettre aussi les numéros de référence suivants : N9 BI et N9 OB.

N901 – Qualifiant d'identification de référence	O	2/3 ID
---	---	--------

BI – Code du transporteur, OB – Connaissance, 6A – Numéro de référence supplémentaire, CI – Numéro de référence d'expédition unique, V0 – Version.

N902 – BI – Code du transporteur	O	1/25 AN
----------------------------------	---	---------

Code à quatre chiffres, attribué par l'ASFC, pour le transporteur principal du fret qui produit la déclaration principale du fret.

La déclaration supplémentaire du fret doit contenir le code du transporteur principal qui produit la déclaration du fret principale.

Un maximum de 25 caractères est autorisé pour les valeurs combinées N902 BI et OB pour les déclarations supplémentaires du fret.

N902 – OB – Connaissance	O	1/25 AN
--------------------------	---	---------

Il s'agit du numéro du connaissance maritime ou du numéro de la déclaration principale du fret aérien ou du connaissance aérien principal, moins le code du transporteur aérien. Note : un maximum de 25 caractères est autorisé pour les valeurs combinées N902 BI et OB indiquées sur les déclarations supplémentaires du fret.

Important : Les valeurs transmises dans les champs BI et OB de la déclaration principale du fret créent le numéro de contrôle du fret (NCF) original de l'ASFC. Lorsqu'une déclaration du fret indique qu'une déclaration supplémentaire du fret est requise, les valeurs transmises dans les champs BI et OB de la déclaration supplémentaire du fret doivent être appareillées exactement aux valeurs transmises dans les segments BI et OB de la déclaration principale du fret. Ceci s'applique au format ANSI. Par exemple, une déclaration principale du fret maritime pourrait contenir les valeurs suivantes : N9*BI*9888 N9*OB*12345. La déclaration supplémentaire du fret sera appareillée comme suit : N9*BI*9888 N9*OB*12345.

Si la déclaration principale du fret a été fournie sous la forme d'un message EDIFACT et que la déclaration supplémentaire du fret est fournie sous la forme d'un message ANSI, il faut alors que les valeurs fournies dans les champs BI et OB de la déclaration supplémentaire du fret correspondent à la valeur indiquée dans le segment G08 RFF de la déclaration principale du fret EDIFACT.

N902 – 6A – Numéro de référence supplémentaire	O	1/25 AN
--	---	---------

Il s'agit du numéro de référence qui a été attribué pour une déclaration supplémentaire du fret particulière. Il ne devrait pas s'agir du numéro d'un papier creux, d'un connaissance ou d'un connaissance aérien. Il est à noter que le code du transporteur de la partie qui transmet la déclaration supplémentaire (transporteur principal ou expéditeur du fret) et un numéro de référence unique doivent être transmis dans cet élément.

N902 – CI – Numéro de référence unique de l'envoi	F	1/25 AN
---	---	---------

Cet élément est réservé en vue d'un usage futur (lorsqu'un code international aura été établi), et peut être transmis, s'il est disponible.

Le numéro de référence unique de l'envoi (RUE) est un concept mis de l'avant par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Son but est d'établir un numéro de référence unique tôt dans le processus commercial qui demeure avec l'expédition à travers toutes les étapes de la chaîne commerciale, servant ainsi de « reconnaissance électronique ». Le concept, une fois entièrement élaboré, vise à ce que le RUE soit déclaré au moment de l'exportation du fret, de l'importation du fret, de la déclaration d'exportation et de la déclaration d'importation. Ceci permettra la vérifiabilité et la traçabilité à partir du pays d'exportation jusqu'au pays d'importation, et entre les déclarations du fret et les déclarations d'exportation/importation.

N902 - V0 – Version	F	1/25 AN
---------------------	---	---------

Cet élément sert au contrôle des versions. Les données de cet élément sont retransmises dans la partie REF02 du message Avis d'application (824) correspondant.

N1 – Parties	O	2/10
---------------------	----------	-------------

Ce segment doit servir à identifier les parties associées à l'expédition des marchandises pour une déclaration du fret particulière.

N101 – Code d'identification de l'entité	O	2/3 ID
--	---	--------

Quatre types différents de parties peuvent être identifiés dans ce segment :

Expéditeur (SH) = La partie qui, dans le cadre d'un contrat conclu avec un transporteur, expédie ou envoie les marchandises avec le transporteur, ou les fait transporter;

Destinataire (CN) = La partie à laquelle les marchandises sont destinées;

Partie à aviser (NP) = La ou les parties à aviser au moment de l'arrivée de la cargaison au Canada;

Adresse de livraison (AE) = Lieu où les marchandises doivent être livrées. L'adresse de livraison doit être inscrite lorsque cette dernière est différente de celle du destinataire.

Expéditeur de (SF) = Pour utilisation future. Ne pas transmettre ce groupe pour le moment.

Destinataire (UC) = Pour utilisation future. Ne pas transmettre ce groupe pour le moment.

N102 – Nom	O	1/60 AN
------------	---	---------

Raison sociale de la partie.

N2 – Renseignements additionnels sur le nom	F	0/1
--	----------	------------

N201 et 02 – Nom	F	1/35 AN
------------------	---	---------

Il s'agit du nom de la personne-ressource de la partie. Cet élément est obligatoire si l'on inscrit une adresse de livraison. Les noms de personnes-ressources devraient être dans le format Prénom Nom de famille, p. ex. Jane Smith.

N3 – Information sur l'adresse	O	1/2
---------------------------------------	----------	------------

N301 – Information sur l'adresse	O	1/35 AN
----------------------------------	---	---------

Il s'agit de l'adresse de la partie.

N302 – Information sur l'adresse	F	1/35 AN
----------------------------------	---	---------

La première occurrence de cet élément devrait contenir le numéro de téléphone de la partie.

N4 – Emplacement géographique	O	1/1
--------------------------------------	----------	------------

Les éléments du segment N4 doivent être remplis pour préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.

N401 – Nom de la ville	O	2/30 AN
------------------------	---	---------

Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville.

N402 – Code d'État ou de province	F	2/2 ID
-----------------------------------	---	--------

Cet élément est obligatoire si le code de pays N404 est CA ou US.

N403 – Code postal	F	3/9 ID
--------------------	---	--------

Code postal, ou Zip Code pour les adresses situées aux États-Unis.

Cet élément est obligatoire si le code de pays N404 est CA ou US.

Si le code postal est canadien il doit être inscrit sous l'une des formes suivantes : ANA NAN, ANANAN, ANA-NAN.

N404 – Code de pays	O	2/3 ID
---------------------	---	--------

Codes ISO 3166 pour la représentation des noms de pays; voir l'annexe C, tableau n° 5.

R4 – Port ou terminal	O	1/10
------------------------------	----------	-------------

Ce segment est obligatoire. Des exemples sont présentés à l'annexe D (Exemples de transmissions par EDI).

R401 – Code de fonction du port ou du terminal	O	1/1 ID
--	---	--------

E = Lieu de livraison – l'endroit où les marchandises doivent être livrées par le transporteur/transitaire, conformément à l'entente contractuelle.

R402 – Qualifiant d'emplacement	X	1/2 ID
---------------------------------	---	--------

Code identifiant le type d'emplacement, c'est-à-dire : CD – Code du bureau de l'ASFC, CI – ville, ou SC – ville/État et points dans les environs.

Si la partie R403 est remplie, cet élément est obligatoire.

R403 – Identificateur d'emplacement	X	1/25 AN
-------------------------------------	---	---------

Lorsque le code de fonction est E, cet identificateur sera le nom de l'endroit où les marchandises doivent être livrées.

Si le segment R402 est rempli, cet élément est obligatoire.

R404 – Nom du port	F	2/24 AN
--------------------	---	---------

Le nom du port où les marchandises doivent être livrées.

R405 – Code de pays	O	2/3 ID
---------------------	---	--------

Le code de pays est conforme au code des noms de pays ISO, annexe C, tableau n° 5.

LX – Numéro attribué	O	1/1
-----------------------------	----------	------------

Ce segment peut être bouclé un maximum de 999 fois. L'ASFC n'acceptera qu'un segment ED par boucle LX.

LX01 – Numéro attribué	O	1/6 N0
------------------------	---	--------

Un numéro d'ordre attribué pour différencier les éléments d'un ensemble de transactions faisant partie du segment LX. Les segments inclus dans le LX sont ED, L0 et L5. La présentation de ces segments est indispensable à la relation appropriée entre le conteneur, la quantité/le poids et la description des marchandises.

Pour un exemple de cette séquence, voir, à l'annexe D, l'exemple de transmissions par EDI.

ED – Description du matériel	F	0/1
-------------------------------------	----------	------------

L’ASFC n’acceptera qu’un seul ED par segment LX.

Ce segment est obligatoire lorsque le fret est conteneurisé pour le mode maritime. Il est à noter que pour le fret non-conteneurisé, en vrac, et des marchandises diverses (*breakbulk*), on ne doit pas remplir le segment ED.

Ne pas déclarer un segment ED pour le mode aérien.

ED01 – Initiale du matériel	O	1/4 AN
-----------------------------	---	--------

Le préfixe ou la partie alphabétique du numéro identifiant une composante matérielle. Pour les données supplémentaires, cette initiale doit être associée au NCF principal.

ED02 – Numéro du matériel	O	1/10 AN
---------------------------	---	---------

De pair avec l’initiale du matériel, le numéro séquentiel ou de pièce d’un numéro identifiant une composante matérielle. Le chiffre de contrôle doit également figurer dans ce champ. Pour les données supplémentaires, cette initiale doit être associée au NCF principal.

ED03 – Code d’état chargé/vide	O	1/1 ID
--------------------------------	---	--------

Un code (L-chargé ou E-vide), qui précise l’état de chargement du matériel.

L0 – Article – Quantité et poids	O	1/1
---	----------	------------

Ce segment précise la quantité, le poids et le volume des marchandises. Il est à noter que ce segment ainsi que le segment de description du fret L5 doivent être présentés, car les deux sont liés. Par exemple, si le L0 présenté s’applique à 100 caisses d’un poids de 500 kilogrammes, L5 contiendrait la description du fret. S’il y avait de multiples types de paquets pour des descriptions différentes des marchandises, il faudrait alors présenter un autre L0 et un autre L5 dans le même LX.

L001 – Numéro de l’article chargé	O	1/3 N0
-----------------------------------	---	--------

Numéro séquentiel d’un article. Ce numéro doit être unique dans l’ensemble de transactions. Ce numéro sera utilisé lorsque de multiples occurrences du segment L0 sont nécessaires pour identifier diverses quantités et divers poids pour des marchandises précisées.

L004 – Poids	O	1/10 R
--------------	---	--------

Ce numéro indique le poids du fret pour un certain emballage. Si l’on déclare des marchandises conteneurisées, cet élément est obligatoire.

L005 – Qualifiant du poids	O	1/2 ID
----------------------------	---	--------

Le code est toujours « G » pour désigner le poids brut des marchandises.

L006 – Volume	X	1/8 R
---------------	---	-------

Ce numéro désigne la mesure volumétrique du fret. Si ce sont des marchandises conteneurisées que l’on déclare, cet élément est obligatoire. Si le L007 est rempli, cet élément est obligatoire.

L007 – Qualifiant d’unité de volume	X	1/1 ID
-------------------------------------	---	--------

Code identifiant l’unité de mesure du volume du fret.
Si le L006 est rempli, cet élément est obligatoire.

L008 – Quantité chargée	O	1/7 N0
-------------------------	---	--------

Le nombre de pièces pour une certaine forme d’emballage de la marchandise chargée. Par exemple, 10 caisses.

L009 – Code de forme de paquet	O	3/3 ID
--------------------------------	---	--------

Code identifiant la forme des paquets de la quantité chargée (p. ex. : BOX pour caisses).

L011 – Code d'unité de poids	O	1/1 ID
------------------------------	---	--------

Code identifiant l'unité de mesure (UOM) pour le poids brut du fret.

L5 – Description, marques et numéros	O	1/999
---	----------	--------------

Ce segment est obligatoire, sauf pour les déclarations de conteneurs vides. Il précise la description des marchandises, les marques et les numéros, les codes de marchandises dangereuses, ainsi que les codes de produits pour une quantité donnée de marchandises indiquées dans le segment L0.

Le segment L5 peut être utilisé lorsqu'il y a de multiples descriptions pour une même quantité de marchandises. Par exemple, si le segment L0 indique 10 caisses et que les marchandises qui s'y trouvent sont différentes, comme des chaussures et des bottes, un segment L5 devrait être transmis pour les chaussures, et un autre segment L5 pour les bottes.

L501 – Numéro de l'article chargé	F	1/3 N0
-----------------------------------	---	--------

Un numéro séquentiel pour l'article chargé. Ce numéro doit être unique au sein de l'ensemble de transactions. Ce numéro sera utilisé lorsque de multiples occurrences sont exigées pour différencier des marchandises particulières dans un numéro d'article précis indiqué dans le segment L0.

L502 – Description du chargement	O	1/50 AN
----------------------------------	---	---------

Une description claire et concise du fret doit être présentée. La description devrait être en langage clair et être suffisamment détaillée pour permettre à l'ASFC la nature des marchandises. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable Fret au conteneur (FAC); qui dit contenir; envoi chargé et vérifié par l'expéditeur (ECVE) ne sont pas des descriptions acceptables. En outre, cette description ne devrait pas faire référence à la quantité ou à l'emballage des marchandises car elles sont indiquées dans le segment L0, et aucune exonération ou instruction spéciale, comme le segment K1 ne devrait être utilisée pour cette information. En outre, le code de marchandise devrait être inscrit dans le L503, et non le L502.

Les descriptions qui ne sont pas conformes aux instructions qui précèdent peuvent faire en sorte qu'un message de retenu soit émis ou que l'autorisation de décharger le fret ou le conteneur ne soit pas donnée ou soit retardée.

L503 – Code de marchandise	X	2/10 AN
----------------------------	---	---------

Il s'agit du numéro de code des marchandises énumérées au segment L502, conformément au système de classification de la nomenclature tarifaire en vigueur à l'endroit où la déclaration douanière est faite. Le code inscrit doit comporter au moins deux chiffres.

Si le segment L503 est rempli, le L504 est obligatoire.

L504 – Qualifiant du code de marchandise	X	1/1 ID
--	---	--------

Cet élément est exigé lorsqu'un code de marchandise est inscrit. La valeur par défaut est « H », afin de représenter le code de la Nomenclature de Bruxelles.

Si le segment L504 est rempli, le L503 est obligatoire.

L506 – Marques et numéros	F	1/48 AN
---------------------------	---	---------

Cet élément désigne un envoi où les parties d'un envoi, ainsi que le fait que ces marchandises sont considérées ou non comme des marchandises dangereuses.

Lorsque l'on transmet des codes de marchandises dangereuses de l'ONU, on doit transmettre le préfixe 'UN' avant le code numérique à 4 chiffres, p.e. UN0037. De plus, le qualifiant de marques et numéros L507 doit inclure le code « ZZ ».

Pour les expéditions aériennes, les clients peuvent transmettre les codes de marchandises dangereuses de l'IATA.

Lorsque les données concernant des matières dangereuses seulement si en vrac sont transmises (s'applique qu'au mode maritime), le qualifiant de marques et numéros L507 doit également être rempli et porter un code « ZZ ». L'on transmet les caractères "MHB" (s'applique qu'au mode maritime) lorsque les marchandises sont des matériaux qui peuvent comporter des risques chimiques au moment de leur transport en vrac et qui ne sont pas des matériaux classés comme étant dangereux selon le Code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG).

Lorsque des marques et numéros additionnels nécessitent des lignes additionnelles ou lorsqu'il y a de multiples codes de marchandises dangereuses de l'ONU, d'autres segments L5 peuvent être présentés de pair avec le segment L0. Lorsque l'on présente de multiples segments L5, l'élément Description du chargement peut être laissé en blanc.

Ne pas inscrire « No Marks » (pas de marques).

L507 – Qualifiant de marques et numéros	F	2/2 ID
---	---	--------

Lorsque l'on inscrit des codes de marchandises dangereuses de l'ONU, le qualifiant de marques et numéros L507 doit inclure un code « ZZ ».

Si le segment L507 est rempli, le L506 est obligatoire.

K1 Observations	F	0/2
------------------------	----------	------------

K101 Message de forme libre	O	1/30 AN
K102 Message de forme libre	F	1/30 AN

Les segments K101 et K102 doivent être présentés lorsqu'il y a des instructions spéciales concernant la manutention des marchandises. Ne pas utiliser dans ce segment l'expression « no marks » (pas de marques).

1.3 Déclaration supplémentaire du fret - Table de concordance ANSI - Fret importé, fret en transit et FRAB

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ISA		Bloc de début de contrôle de l'échange	Débuter et identifier un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I01) Qualifiant d'information d'autorisation	Code identifiant le type d'information présente dans l'information d'autorisation	O ID 2/2	00 - Aucune information d'autorisation présente (aucune information d'importance dans I02)
	02	(I02) Information d'autorisation	Information utilisée pour identifier davantage ou pour autoriser l'expéditeur de l'échange ou les données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualifiant d'information d'autorisation (I01)	O AN 10/10	
	03	(I03) Qualifiant d'information de sécurité	Code identifiant le type d'information présente dans l'information de sécurité	O ID 2/2	00 - Aucune information de sécurité présente (aucune information d'importance dans I04)
	04	(I04) Information de sécurité	Sert à présenter l'information de sécurité au sujet de l'expéditeur de l'échange ou des données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualifiant d'information de sécurité (I03)	O AN 10/10	
	05	(I05) Qualifiant d'ID de l'échange	Qualifiant visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	
	06	(I06) ID de l'expéditeur de l'échange	Code d'identification publié par l'expéditeur pour les autres parties qui l'utiliseront comme ID de récepteur pour l'acheminement des données qui leur sont destinées; l'expéditeur code toujours cette valeur dans l'élément de l'ID de l'expéditeur	O AN 15/15	

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	07	(I05) Qualifiant d'ID de l'échange	Qualifiant visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	ZZ - Définis mutuellement
	08	(I07) ID du récepteur de l'échange	Code d'identification publié par le récepteur des données; lors de l'envoi, ce code sert d'ID d'expédition par l'expéditeur; les autres parties s'en serviront comme ID de réception afin d'acheminer les données qui leur sont destinées	O AN 15/15	
	09	(I08) Date de l'échange	Date de l'échange	O DT 6/6	Encore six chiffres
	10	(I09) Heure de l'échange	Heure de l'échange	O TM 4/4	
	11	(I10) Identificateur des normes de contrôle pour l'échange	Code identifiant l'organisme responsable de la norme de contrôle qu'utilise le message joint dans le bloc de début et le bloc de fin de l'échange	O ID 1/1	U - groupe d'EDI des É-U d'ASC X12, TDCC et UCS
	12	(I11) Numéro de version du contrôle de l'échange	Cette version a trait aux segments de contrôle de l'échange	O ID 5/5	00401
	13	(I12) Numéro de contrôle de l'échange	Numéro de contrôle attribué par l'expéditeur de l'échange	O N0 9/9	
	14	(I13) Accusé de réception demandé	Code envoyé par l'expéditeur afin de demander à recevoir un accusé de réception de l'échange (TA1)	O ID 1/1	0 - Aucun accusé de réception demandé L'ASFC n'offre par actuellement cette fonction
	15	(I14) Indicateur d'utilisation	Code indiquant si les données jointes à cet échange servent à des essais ou constituent des données de production ou de l'information	O ID 1/1	T - Essai P - Production
	16	(I15) Séparateur d'éléments de composantes	Le type ne s'applique pas; le séparateur d'éléments de composantes est un délimiteur et non un élément de données; ce champ présente le délimiteur utilisé pour séparer les éléments de données de composantes d'une structure de données composites; cette valeur doit être différente du séparateur d'éléments de données et du bloc de fin du segment	O 1/1	

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
GS		Bloc de début du groupe fonctionnel	Indiquer le début d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(479) Code de l'identificateur fonctionnel	Code identifiant un groupe d'ensembles de transactions liés à une demande	O ID 2/2	SO - Information concernant l'envoi par voie maritime
	02	(142) Code de l'expéditeur de la demande	Code identifiant la partie émettant la transmission; codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	Code de transporteur de l'ASFC
	03	(124) Code du récepteur de la demande	Code identifiant la partie recevant la transmission. Codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	S10 – Données supplémentaires – maritime AS10 - Données supplémentaires – aérien RS10 - Données supplémentaires – ferroviaire (usage futur) HS10 - Données supplémentaires – routier (usage futur)
	04	(373) Date	Date exprimée dans le format SSAAMMJJ	O DT 8/8	
	05	(337) Heure	Heure exprimée dans le format de 24 heures, comme suit : HHMM ou HHMMSS ou HHMMSSD ou HHMMSSDD, où H = heures (00-23), M = minutes (00-59), S = secondes en nombre entier (00-59) et DD = secondes décimales; les secondes décimales sont exprimées comme suit : D = dixièmes (0-9) et DD = centièmes (00-99)	O TM 4/8	
	06	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
	07	(455) Code de l'organisme responsable	Code utilisé de pair avec l'élément de données 480 pour identifier l'émetteur de la norme	O ID 1/2	X - Accredited Standards Committee X12

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	08	(480) Code de version / de parution / d'identificateur de l'industrie	Code indiquant la version, la parution, la sous-version et l'identificateur de l'industrie de la norme d'EDI utilisée, y compris les segments GS et GE; si le code dans DE455 du segment GS est X, les positions 1-3 dans DE 480 représentent le numéro de la version; les positions 4-6 donnent la parution et la sous-version ainsi que le niveau de la version; les positions 7-12 constituent les identificateurs de l'industrie ou de l'association manufacturière (attribués au choix par l'utilisateur); si le code dans DE455 du segment GS est T, les autres formats sont permis	O AN 1/12	004010
GE		Bloc de fin du groupe fonctionnel	Indiquer la fin d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(97) Nombre d'ensembles de transactions compris	Nombre total d'ensembles de transactions compris dans le groupe fonctionnel ou d'échange (de transmission), suivi du bloc de fin renfermant cet élément de données	O N0 1/6	
	02	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
IEA			Définir la fin d'un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I16)	Nombre de groupes fonctionnels compris	O N0 1/5	
	02	(I12)	Numéro de contrôle de l'échange	O N0 9/9	

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ST		Bloc de début de l'ensemble de transactions	Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O 1/1	
	01	(143) ID de l'ensemble de transactions		O ID 3/3	311
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions		O AN 4/9	
B2A		Définition de l'objet	Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble de transactions	O 1/1	
	01	(353) Code d'objet de l'ensemble de transactions	Code identifiant l'objet de l'ensemble de transactions	O ID 2/2	00 - original 03 - suppression 04 - modification
	02	(346) Type de demande	Code identifiant une demande - pour indiquer que la transmission est une déclaration du fret A6A associée à du fret arrivant au Canada pour consommation intérieure (importation), à du fret en transit à destination des États-Unis par n'importe quel moyen de transport (fret en transit) ou à du fret à bord d'un moyen de transport qui n'est pas déchargé dans un port canadien (FRAB)	O ID 2/2	24 - marchandises importées 23 - marchandises en transit 26 - fret restant à bord

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l’ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
N9		Identification de référence	<p>Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualifiant d'identification de référence</p> <p>Le numéro de contrôle du fret (NCF) original de l'ASFC sera établi en enchaînant les 2 premiers qualifiants de l'élément N902 suivants :</p> <p>BI - Code du transporteur + OB - Connaissance 6A – Numéro de référence supplémentaire CI - Numéro de référence d'expédition unique V0 - Version</p> <p>Note : Il ne peut y avoir qu'un BI, OB, 6A, CI et V0. L'ASFC ne se servira pas de segments N9 additionnels.</p>	<p>O 3/99</p> <p>O O O F F</p>	
	01	(128) Qualifiant d'identification de référence	Code qualifiant l'identificateur de référence	O ID 2/3	<p>BI - Numéro d'ID du transporteur de fret cautionné OB - Connaissance 6A – Numéro de référence supplémentaire CI - Numéro de référence d'expédition unique V0 - Version</p>
	02	(127) Identification de référence	<p>BI - Code du transporteur - code unique attribué au transporteur du fret par l'ASFC. Pour les déclarations supplémentaires, s'il s'agira du code du transporteur cautionné du fret.</p> <p>OB - Numéro du connaissance - il s'agit du numéro du connaissance maritime ou du numéro de la déclaration principale du fret aérien ou du connaissance principal aérien,</p>	O AN 1/25	

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l’ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			<p>moins le code du transporteur aérien. Il s’agit d’un numéro non en double attribué par le transporteur ou le mandataire afin d’identifier de manière unique une déclaration du fret. Pour ce qui est des déclarations supplémentaires, le numéro du connaissance est indiqué sur la déclaration principale du fret maritime ou le connaissance aérien indiqué sur la déclaration principale du fret aérien (moins le code du transporteur aérien).</p> <p>Note : Le numéro de contrôle du fret (NCF) original de l’ASFC est construit de l’ensemble du BI et de l’OB pour un total maximal de 25 caractères. Le système de l’ASFC enchaîne les segments N902 qui contiennent les qualifiants BI et OB. Le BI sera d’une longueur de quatre caractères représentant le code du transporteur plus l’OB (numéro du connaissance/ connaissance aérien moins le code du transporteur aérien) pour un total de 25 caractères.</p> <p>6A – Le numéro de référence supplémentaire est le code de transporteur de l’expéditeur du fret <u>ou</u> le transporteur principal du fret plus un numéro de référence unique de l’expéditeur du fret <u>ou</u> du transporteur principal du fret. (Les transitaires transmettent le code de transporteur du transitaire plus un numéro de référence unique.) (Les transporteurs principaux du fret transmettent le code du transporteur principal de fret + un numéro de référence unique.)</p> <p>CI – Numéro de référence d’expédition</p>		

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l’ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			unique V0 – Version. Les données de cet élément sont retransmis dans la partie REF02 du message Avis d’application (824) correspondant.		
ID de boucle - N1		Identifier une partie par type d’organisation, nom et code	<p>Cette boucle servira au moins 2 fois afin d’identifier les parties suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expéditeur (nom et adresse de la partie qui, par contrat avec un transporteur, consigne ou envoie les marchandises avec le transporteur, ou les fait expédier par lui). 2. Consignataire 3. Partie à aviser 4. Adresse de livraison - adresse du lieu où les marchandises sont consignées en vue de leur livraison. Indiquer si cette adresse est CONNUE et si elle est différente de celle du consignataire. 5. Expéditeur de (utilisation future). 6. Destinataire ultime (utilisation future). <p>NOTE : Il ne peut y avoir qu’un expéditeur, un consignataire, une adresse de livraison ET plusieurs parties à aviser, pour un total maximal de dix.</p> <p>L’ASFC ne se servira pas de boucles identifiant d’autres parties.</p>	<p>O 2/10</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>F</p> <p>F</p>	
N1		Nom	Identifier une partie par type d’organisme, par nom et par code	O 1/1	

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	01	(98) Code d'identification de l'entité	Code identifiant une entité organisationnelle, un lieu physique, un immeuble ou une personne	O ID 2/3	SH - expéditeur CN - consignataire NP - partie à aviser AE - adresse de livraison SF – Expédié de (utilisation future) UC – Destinataire ultime (utilisation future)
	02	(93) Nom	Nom de forme libre	O AN 1/60	
N2		Renseignements additionnels sur le nom	Pour préciser des personnes-ressources additionnelles	F 0/1	
	01	(93) Nom	Personne-ressource 1 de forme libre Cet élément est obligatoire si l'on inscrit une adresse de livraison. « AE »	F AN 1/35	
	02	(93) Nom	Personne-ressource 2 de forme libre	F AN 1/35	
N3		Information sur l'adresse	Préciser l'emplacement de la partie nommée	O 1/2	
	01	(166) Information sur l'adresse		O AN 1/35	
	02	(166) Information sur l'adresse	Inscrire le numéro de téléphone dans la partie N302 de la première occurrence du segment N3	F AN 1/35	
N4		Emplacement géographique	Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée	O 1/1	
	01	(19) Nom de la ville	Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville	O AN 2/30	
	02	(156) Code d'État ou de province	Code (État/province standard) défini par l'organisme gouvernemental approprié Lorsque le N404 est US ou CA, le N402 est OBLIGATOIRE	F ID 2/2	Codes de province/État – voir l'annexe C, tableaux n° 3 et 4.
	03	(116) Code postal	Code définissant le code de zone postale internationale, à l'exclusion des signes de ponctuation et des espaces (code ZIP pour les États-Unis) Lorsque le N404 est US ou CA, le N403 est OBLIGATOIRE	F ID 3/9	

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l’ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	04	(26) Code de pays	Code identifiant le pays	O ID 2/3	Codes pour la représentation des noms de pays, ISO 3166 - voir l’annexe C, tableau n° 5
FIN DE LA BOUCLE N1					
R4		Port ou terminal	Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. 1. Lieu de réception (E) L'ASFC ne se servira d’aucun autre segment identifiant d’autres points pour les déclarations supplémentaires.	O 1/10 O	
	01	(115) Code de fonction du port ou du terminal	Code définissant la fonction accomplie au port ou au terminal relativement à l’envoi	O ID 1/1	E - Lieu de livraison
	02	(309) Qualifiant d’emplacement	Code identifiant le type d’emplacement	X ID 1/2	CD - Code du bureau de l'ASFC CI - Ville SC - Ville/État et points dans les environs
	03	(310) Identificateur d’emplacement	Code identifiant un emplacement précis ou description de forme libre lorsque l’élément R401 est « E »	X AN 1/25	
	04	(114) Nom du port	Nom de forme libre pour le lieu de provenance ou de destination d’un transporteur au large (par transbordement ou autre) pour le fret maritime qu’il détient.	F AN 2/24	
	05	(26) Code de pays	Code identifiant le pays	O ID 2/3	
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
02 P0203 - Si l’élément R402 ou R403 est présent, alors l’autre est exigé.					
ID de boucle - LX				O	1/999
LX		Numéro attribué	Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions	O	1/1
	01	(554) Numéro attribué	Numéro attribué pour différencier les éléments d’un ensemble de transactions	O N0 1/6	

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l’ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ED		Description du matériel	Identifier davantage le matériel auquel il est fait référence. OBLIGATOIRE si mode maritime et si conteneurisé. Ne pas déclarer un segment ED pour le mode aérien.	F 0/1	L’ASFC n’acceptera qu’un ED par LX.
	01	(206) Initiale du matériel	Préfixe ou partie alphabétique du numéro identifiant une composante matérielle. Pour les données supplémentaires, cette initiale doit être associée au NCF principal.	O AN 1/4	
	02	(207) Numéro du matériel	Numéro séquentiel ou de pièce d’un numéro identifiant une composante matérielle (la forme numérique pure d’un numéro de matériel est préférable). Pour les données supplémentaires, ce numéro doit être associé au NCF principal.	O AN 1/10	
	03	(322) Code d’état chargé/vide	Code précisant l’état de chargement du matériel de transport. <u>Pour Vide</u> , le système acceptera zéro comme quantité dans L0. <u>Pour Chargé</u> , le système n’acceptera pas zéro comme quantité dans L0.	O ID 1/1	L - Chargé E - Vide
ID DE BOUCLE - LX\L0				O 1/120	
L0		Article - Quantité et poids	Préciser la quantité, le poids, le volume et le type de service d’un article, y compris les données « quantité/coté comme »	O 1/1	
	01	(213) Numéro de l’article chargé	Numéro séquentiel d’un article Ce numéro doit être unique dans l’ensemble de transactions	O N0 1/3	
	04	(81) Poids	Valeur numérique du poids	O R 1/10	
	05	(187) Qualifiant du poids	Code définissant le type de poids	O ID 1/2	G - Poids brut
	06	(183) Volume	Valeur de la mesure volumétrique	X R 1/8	

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	07	(184) Qualifiant d'unité de volume	Code identifiant l'unité de volume	X ID 1/1	Mode maritime et aérien: C - Centimètres cubes D - Cordes E - Pieds cubes F - 100 pieds-planches G - Gallons anglais H - Centaines de tonnes frets I - Gallons US sec J - Gallons US liquide K - Centaines de tonnes frets - tonnes courtes L - Chargement M - Décimètres cubes N - Pouces cubes P - Tonnes frets - courtes Q - Tonnes frets - métriques R - Voitures S - Tonnes frets - longues U - Unités volumétriques V - Litres X - Mètres cubes Mode maritime seulement: B - Péniche T - Conteneur
	08	(80) Quantité chargée	Nombre d'unités (de pièces) d'articles	O N0 1/7	
	09	(211) Code de forme de paquet/ Code d'unité de mesure de la quantité	Code de la forme des paquets de la quantité d'articles	O ID 3/3	Pour les codes, voir l'annexe C, tableau n° 9
	11	(188) Code d'unité de poids	Code précisant l'unité de poids	O ID 1/1	E - Tonnes métriques K - Kilogrammes L - Livres
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
06	P0607 - Si la valeur L006 ou L007 est présente, alors l'autre est nécessaire.				

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l'ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
L5		Description - Marques et numéros	Préciser l'article sur le plan de sa description, de sa quantité, de son emballage ainsi que de ses marques et de ses numéros	O 1/999	
	01	(213) Numéro de l'article chargé	Numéro séquentiel de l'article chargé	F NO 1/3	
	02	(79) Description du chargement	La description doit être claire et concise. La description de la marchandise devrait être simple et suffisamment détaillée pour permettre à l'ASFC d'identifier la taille, la forme et les caractéristiques de la marchandise.	O AN 1/50	
	03	(22) Code de marchandise	Code décrivant une marchandise ou un groupe de marchandises	X AN 2/10	Facultatif
	04	(23) Qualifiant du code de marchandise	Code identifiant le système de codage utilisé pour le code de marchandise	X ID 1/1	H - Nomenclature de Bruxelles
	06	(87) Marques et numéros	Marques et numéros utilisés pour identifier un envoi ou des parties d'un envoi Si le client déclare un code ONU pour des marchandises dangereuses (tout mode), un code des marchandises dangereuses de l'IATA (mode aérien) ou les caractères "MHB" pour des matières dangereuses seulement en vrac (mode maritime seulement), utiliser cet élément de pair avec l'élément L5-07.	F AN 1/48	Voir l'annexe C, tableau n° 10 pour les codes ONU des marchandises dangereuses.
	07	(88) Qualifiant de marques et numéros	Utiliser ce champ pour indiquer ZZ si l'on déclare des marchandises dangereuses ou pour des matières dangereuses seulement en vrac.	F ID 2/2	ZZ - Marchandises dangereuses ou matières dangereuses seulement en vrac
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
P0304 - Si l'élément L503 ou L504 est présent, alors l'autre est nécessaire.					
FIN DE LA BOUCLE LX					
K1		Observations	Transmettre de l'information sous une forme libre, aux fins de commentaires ou de directives spéciales	F 0/2	

Déclaration supplémentaire du fret – Table de concordance pour l’ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	01	(61) Message de forme libre	Information de forme libre	O AN 1/30	
	02	(61) Message de forme libre	Information de forme libre	F AN 1/30	
SE		Bloc de fin de l'ensemble de transactions	Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis (y compris les segments de début (ST) et de fin (SE))	O 1/1	
	01	(96) Nombre de segments compris	Nombre total de segments compris dans un ensemble de transactions, y compris les segments ST et SE	O N0 1/10	
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique dans le groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions et qui est attribué à celui-ci par l'émetteur à l'ensemble de transactions	O AN 4/9	

1.4 Aperçu schématisé de l'objet des segments - Données supplémentaires

Objet : Les transporteurs et les transitaires utilisent l'ensemble de transactions suivant pour transmettre à l'ASFC des renseignements sur les mouvements du fret importé, du fret en transit et du FRAB.

ST ENSEMBLES DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle.

ST	ST01 143	*	ST02 329	N L
	Code d'id. de l'ensemble de transactions		Numéro de contrôle de l'ens. de transactions	
	O ID 03/03		O AN 04/09	

B2A DÉFINITION DE L'OBJET

Objet : Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble des transactions

B2A	B2A01 353	*	B2A02 346	N L
	Code d'objet de l'ensemble de transactions		Type de demande	
	O ID 02/02		O ID 02/02	

N9 NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

Objet : Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualifiant d'identification de référence. Ce segment sera répété au moins 4 fois.

N9	N901 128	*	N902 127	N L
	Qualifiant d'identification de référence		Identification de référence R0203	
	O ID 02/03		O AN 01/25	

N1 NOM

Objet : Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code. Cette boucle servira au moins 2 fois.

N1	N101 98	*	N102 93	N L
	Code d'identification de l'entité		Nom R0203	
	O ID 02/03		O AN 01/60	

N2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE NOM

Objet : Spécifier des noms additionnels ou des noms comportant plus de 35 caractères.

N2	N201 93	*	N202 93	N L
	Nom		Nom	
	F AN 01/35		F AN 01/35	

N3 INFORMATION SUR L'ADRESSE

Objet : Préciser l'emplacement de la partie nommée.

N3	N301 166	*	N302 166	N L
	Adresse		Adresse	
	O AN 01/35		F AN 01/35	

N4 EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE

Objet : Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.

N4	N401 19	*	N402 156	*	N403 116	*	N404 26	N L
	Nom de la ville R0105		Code de province/d'État C0102		Code postal/ZIP		Code de pays	
	O AN 02/30		F ID 02/02		F ID 03/09		O ID 02/03	

R4 PORT OU TERMINAL

Objet : Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Ce segment sera utilisé une fois seulement sur la déclaration supplémentaire du fret.

R4	R401 115	*	R402 309	*	R403 310	*	R404 114	*	R405 26	N L
	Code de fonction du port		Qualifiant d'emplace- ment		Identificateur d'emplace- ment		Nom du port		Code de pays	
	O ID 01/01		X ID 01/02		X AN 01/25		F AN 02/24		O ID 02/03	

LX NUMÉRO ATTRIBUÉ

Objet : Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions.

LX	LX01 554	N L
	Numéro attribué	
	O N0 01/06	

ED DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Objet : Identifier de manière adéquate le matériel auquel il est fait référence.

ED	ED01 206		ED02 207		ED03 322	
	Initiale du matériel	*	Numéro du matériel	*	État chargé/vide	N L
	O AN 01/04		O AN 01/10		O ID 01/01	

L0 ARTICLE - QUANTITÉ ET POIDS

Objet : Préciser la quantité, le poids et le volume d'un article, y compris les données « quantité/coté comme ».

L0	L001 213				L004 81		L005 187			
	Numéro de l'article chargé	*	*	*	Poids	*	Qualifiant du poids P040511	*		
	O N0 01/03				O R 01/10		O ID 01/02			
	L006 183		L007 184		L008 80		L009 211			
	Volume P0607	*	Qualifiant d'unité de volume P0607	*	Quantité chargée P0809	*	Qualifiant de quantité chargée P0809	*	*	*
	X R 01/08		X ID 01/01		O N0 01/07		O ID 03/03			
	L011 188									
	Qualifiant d'unité de poids P040511	N L								
	O ID 01/01									

L5 DESCRIPTION - MARQUES ET NUMÉROS

Objet : Préciser l'article sur le plan de sa description, de sa quantité, de son emballage ainsi que de ses marques et de ses numéros et/ou des matières dangereuses.

L5	L501 213	*	L502 79	*	L503 22	*	L504 23	*	*
	Numéro de l'article chargé		Description du chargement		Code de marchandise P0304		Qualifiant du code de marchandise P0304		
	F N0 01/03		O AN 01/50		X AN 02/10		X ID 01/01		
	L506 87	*	L507 88	*	N L				
	Marques et numéros		Qualifiant de marques et numéros						
	F AN 01/48		F ID 02/02						

K1 OBSERVATIONS

Objet : Transmettre de l'information sous une forme libre, suivant les besoins, aux fins de commentaires ou de directives spéciales.

K1	K101 61	*	K102 61	N L
	Message de forme libre		Message de forme libre	
	O AN 01/30		F AN 01/30	

SE BLOC DE FIN DE L'ENSEMBLE DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et indiquer le compte des segments transmis, y compris les segments ST de début et SE de fin.

SE	SE01 96	*	SE02 329	N L
	Nombre de segments compris		Numéro de contrôle de l'ens. de transactions	
	O N0 01/10		O AN 04/09	

1.4.1 Déclaration supplémentaire du fret - aperçu schématisé des boucles

ID de segment	Nom	O/F	Utilisation max.	Référence de boucle
ST	Bloc de début de l'ensemble de transactions	O	1	
B2A	Définition de l'objet	O	1	
N9	Numéro de référence	O	99	
N1	Nom	O	1	N1 2/10
N2	Nom additionnel	F	1	
N3	Information sur l'adresse	O	2	
N4	Emplacement géographique	O	1	
R4	Port	O	10	
LX	Numéro attribué	O	1	LX 1/999
ED	Description du matériel	F	1	
L0	Article - Quantité et poids	O	1	L0 / 120
L5	Description – Marques et numéros	O	999	
K1	Observations	F	2	
SE	Bloc de fin de l'ensemble de transactions	O	1	

1.5 Table de concordance des réponses ANSI

1.5.1 Table de concordance pour les messages d'accusé de réception fonctionnel ANSI 997

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
ST		En-tête de l'ensemble de transactions	Pour indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O		1	
01	143	Code d'identification de l'ensemble de transactions	Code identifiant de manière unique un ensemble de transactions	O	ID	3/3	997 Accusé de réception fonctionnel
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique au sein du groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions que l'émetteur attribue à un ensemble de transactions	O	AN	4/9	
AK1		En-tête de réponse du groupe fonctionnel	Pour débiter l'accusé de réception d'un groupe fonctionnel	O		1	
01	479	Code d'identification du groupe fonctionnel	AK101 est l'identificateur fonctionnel qui figure dans le segment GS (GS01) du groupe fonctionnel dont on accuse réception	O	ID	2/2	
02	28	Numéro de contrôle du groupe	AK102 est le numéro de contrôle du groupe fonctionnel qui figure dans le segment GS (GS06) du groupe fonctionnel dont on accuse réception	O	N0	1/9	
ID de boucle - AK2				F		9999 99	
AK2		En-tête de réponse de l'ensemble de transactions	Pour débiter l'accusé de réception d'un ensemble de transactions unique	F		1	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
01	143	Code d'identification de l'ensemble de transactions	AK201 est l'identificateur de l'ensemble de transactions qui figure dans le segment ST (ST01) de l'ensemble de transactions dont on accuse réception.	O	ID	3/3	311 : Informations de l'ASFC
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	AK202 est le numéro de contrôle de l'ensemble de transactions qui figure dans le segment ST (ST02) de l'ensemble de transactions dont on accuse réception.	O	AN	4/9	
IDE de boucle - AK3				F		999999	
AK3		Observation sur le segment de données	Pour faire état des erreurs dans un segment de données et identifier l'emplacement de ce segment	F		1	
01	721	Code d'identification du segment	Code définissant l'identité du segment de données erroné	O	ID	2/3	
02	719	Position du segment dans l'ensemble de transactions	La position numérique de ce segment de données à partir du début de l'ensemble de transaction : le bloc de début de l'ensemble de transactions (ST) est la position n° 1	O	N0	1/6	
03	447	Code d'identification de boucle	Le numéro d'identification de boucle attribué au schéma de l'ensemble de transactions est la valeur qui s'applique à cet élément de données	F	AN	1/6	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
04	720	Code d'erreur syntaxique du segment	Code indiquant qu'une erreur a été trouvée lors de la révision syntaxique d'un segment	F	ID	1/3	1 ID de segment non reconnu 2 Segment imprévu 3 Segment obligatoire manquant 4 Occurrences des boucles supérieures au nombre maximal 5 Le segment excède l'utilisation maximale 6 Le segment ne figure pas dans l'ensemble de transactions défini 7 Le segment n'est pas dans l'ordre approprié 8 Le segment comporte une erreur d'élément de données
AK4		Observation sur l'élément de données	Pour signaler des erreurs dans un élément de données ou une structure de données composites, et identifier l'emplacement de l'élément de données	F		99	
01	C030	Position dans le segment		O			

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
01.1	722	Position de l'élément dans le segment	Sert à indiquer la position relative d'un élément de données simple, ou la position relative d'une structure de données composites, avec la position relative de la composante dans la structure de données composites, qui est erronée; dans le segment de données, le compte commence par 1 pour l'élément de données simples ou la structure de données composites qui suit directement l'ID de segment	O	N0	1/2	
01.2	1528	Position de l'élément de données de composantes dans la structure de données composites	Pour identifier la position de l'élément de données de composante dans la structure de données composites qui est erroné	F	N0	1/2	
02	725	Numéro de référence de l'élément de données	Numéro de référence servant à situer l'élément de données dans le dictionnaire des éléments de données	F	N0	1/4	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigenc e	Type	Taille/ Occur.	
03	723	Code d'erreur syntaxique de l'élément de données	Code indiquant l'erreur relevée après la révision syntaxique d'un élément de données	O	ID	1/3	1 Élément de données obligatoire manquant 2 Élément de données requis conditionnel manquant 3 Trop d'éléments de données 4 Élément de données trop court 5 Élément de données trop long 6 Caractère invalide dans l'élément de données 7 Valeur de code invalide 8 Date invalide 9 Heure invalide 10 Condition d'exclusion non respectée
04	724	Copie de l'élément de données erroné	Copie d'un élément de données erroné	F	AN	1/99	
AK5		Bloc de fin de réponse de l'ensemble de transactions	Pour accuser réception de l'acceptation ou du rejet et signaler les erreurs présentes dans un ensemble de transactions	O		1	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
01	717	Code d'accusé de réception de l'ensemble de transactions	Code indiquant l'acceptation ou le rejet à la suite de la révision syntaxique de l'ensemble de transactions	O	ID	1/1	A Accepté E Accepté, mais des erreurs ont été signalées M Rejeté, code d'authentification du message échoué R Rejeté W Rejeté, échec de l'assurance aux tests de validité X Rejeté, impossible d'analyser le contenu après décryptage

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
02	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Code indiquant la présence d'une erreur à la suite d'une révision syntaxique d'un ensemble de transactions	F	ID	1/3	1 Ensemble de transactions non appuyé 2 Bloc de fin de l'ensemble de transactions manquant 3 Non-concordance du numéro de contrôle de l'ensemble de transactions dans l'en-tête et dans le bloc de fin 4 Non-concordance entre le nombre de segments inclus et le compte réel 5 Un ou plusieurs segments erronés 6 Identificateur d'ensemble de transactions manquant ou invalide 7 Numéro de contrôle d'ensemble de transaction manquant ou invalide
03	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus
04	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus
05	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
06	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus
AK9		Bloc de fin de réponse du groupe fonctionnel	Pour accuser réception de l'acceptation ou du rejet d'un groupe fonctionnel, et signaler le nombre d'ensembles de transactions inclus provenant du bloc de fin d'origine, les ensembles acceptés et les ensembles reçus pour le groupe fonctionnel en question	O		1	
01	715	Code d'accusé de réception du groupe fonctionnel	Code indiquant l'acceptation ou le rejet à la suite de la révision syntaxique du groupe fonctionnel	O	ID	1/1	A - Accepté P - Partiellement Accepté R - Rejeté
02	97	Nombre d'ensembles de transactions inclus	Nombre total d'ensembles de transactions inclus dans le groupe fonctionnel ou le groupe d'échange (transmission) que conclut le bloc de fin qui contient cet élément de données	O	N0	1/6	
03	123	Nombre d'ensembles de transactions reçus	Nombre d'ensembles de transactions reçus	O	N0	1/6	
04	2	Nombre d'ensembles de transactions acceptés	Nombre d'ensembles de transactions acceptés dans un groupe fonctionnel	O	N0	1/6	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
05	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Code indiquant qu'une erreur a été trouvée à la suite de la révision syntaxique de l'en-tête ou du bloc de fin du groupe fonctionnel	F	ID	1/3	1 Groupe fonctionnel non appuyé 2 Version du groupe fonctionnel non appuyé 3 Bloc de fin du groupe fonctionnel 4 Non-concordance du numéro de contrôle du groupe entre l'en-tête et le bloc de fin du groupe fonctionnel 5 Non-concordance entre le nombre d'ensembles de transactions inclus et le compte réel 6 Le numéro de contrôle du groupe ne respecte pas la syntaxe
06	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus
07	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus
08	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus
09	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus
SE		Bloc de fin de l'ensemble de transactions	Pour indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis [y compris les segments de début (ST) et de fin (SE)].	O		1	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
01	96	Nombre de segments inclus					
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions					

1.5.2 Table de concordance pour les messages d'avis d'application ANSI 824

ANSI 824 – Avis d'application					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ST		En-tête de l'ensemble de transactions	Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O 1/1	
01	143	Code d'id. de l'ensemble de transactions		O ID 3/3	824 – Avis d'application
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions		O AN 4/9	
BGN		En-tête de réponse du groupe fonctionnel	Indiquer le début d'un ensemble de transactions	O 1/1	
01	353	Code d'objet de l'ensemble de transactions		O ID 2/2	06 – Confirmation SU - SUPMATCH 44 - Rejet 37 - Ne pas charger 21 - Retenir 48 - Ne pas décharger 01 - Annulation
02	127	Identification de référence	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions provenant du segment ST qui a été transmis à l'origine à l'ASFC	O AN 1/30	
03	373	Date	Date de la transaction d'origine	O DT 8/8	
04	337	Heure	Heure de la transaction d'origine	F TM 4/8	
ID de boucle - OTI				>1	
OTI		Identification de la transaction d'origine	Identifier l'ensemble de transactions révisé et le niveau de déclaration des résultats de la révision ainsi qu'indiquer les résultats acceptés, rejetés ou acceptés avec des révisions	O 1/1	

01	110	Code d'accusé de réception de la demande		O	ID	1/2	IA - Article accepté IR - Article rejeté IR est utilisé avec 37, 21, 48, IA est utilisé avec 01
02	128	Qualifiant d'identification de référence	XC reflète le numéro de contrôle de fret (NCF) ou le numéro de référence supplémentaire 7U reflète le numéro de référence de la transaction connexe pour les avis 37, 21, 48 et 01 le cas échéant	O	ID	2/3	XC - Numéro de contrôle du fret/ numéro de référence supplémentaire 7U - Numéro de référence de la transaction connexe
03	127	Identification de référence	NCF ou numéro de référence supplémentaire	O	AN	1/30	
REF		Identification de référence	Préciser l'information d'identification	F		0/12	
01	128	Qualifiant d'identification de référence		O	ID	2/3	ZZ - Définis mutuellement
02	127	Identification de référence	Numéro de la Version de l'élément de donnée N902 (segment N901='V0') de l'ensemble de transaction 311 associé.	O	AN	1/30	
ID de boucle - OTI/TED						>1	
TED		Description de l'erreur technique	Identifier l'erreur et, si possible, le segment ou l'élément de données erroné, ou les deux. Les éléments 04 et 08 ne seront pas utilisés.	F		1/1	
01	647	Code de condition d'erreur de la demande		O	ID	1/3	ZZZ - Définis mutuellement
02	3	Message de forme libre	Code de rejet composé de 3 chiffres de l'ASFC	F	AN	1/60	Liste des codes fournie par l'ASFC
03	721	Code d'ID du segment		F	ID	2/3	
05	722	Position de l'élément dans le segment		F	N0	1/2	
06	725	Numéro de référence de l'élément de données		F	N0	1/4	
07	724	Copie de l'élément de données erroné		F	AN	1/99	

NTE		Note/Instruction particulière	Transmettre de l'information dans un format libre, si nécessaire, pour commentaires ou instruction particulière.	F	1/100	
01	363	Code de référence des notes	Code indiquant la région fonctionnelle ou la raison pour laquelle s'applique l'observation.	F	ID 3/3	ERN - Observation de l'erreur EED - Descriptions du matériel
02	352	Description	Description libre afin de mettre au clair les éléments de données connexe ainsi que de leur contenu	O	AN 1/80	ERN - est utilisé s'il y a des remarques sur les avis. EED - est utilisé pour énumérer les conteneurs.
SE			Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis (y compris les segments de début (ST) et de fin (SE))	O	1/1	
01	96	Nombre de segments compris		O	N0 1/10	
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions		O	AN 4/9	

2.0 TABLE DE CONCORDANCE SUPPLÉMENTAIRE DU FRET EDIFACT

La table de concordance des messages définissent les éléments de données et la structure de présentation d'un message transmis par EDI pour fournir à l'ASFC des données supplémentaires sur le fret.

La table de concordance a été conçue à l'aide de la version 00A de la norme internationale intitulée *United Nations/Electronic Data Interchange for Administration Commerce and Transport* (EDIFACT/ONU).

Le format des messages ainsi que les ensembles de transactions et de codes sont sujets à changement à mesure qu'évoluent la technologie de l'EDI, les normes régissant les messages, les éléments de données et les ensembles de codes. Avant d'adopter une nouvelle version ou une nouvelle norme, l'ASFC enverra un avis faisant état de son intention de procéder à une mise à jour.

Il convient de discuter avec les représentants à la clientèle, à l'Unité du commerce électronique, des questions relatives à l'utilisation particulière des messages de l'ASFC.

2.1 Format des messages EDIFACT

Les tables de concordances des messages EDIFACT GSMCAR qui figurent dans la section 2.2 définissent les caractéristiques des éléments de données (comme la taille, le type et la longueur) et, dans la mesure du possible, les règles et les relations qui leur sont propres (p. ex., élément obligatoire ou conditionnel, et dans quelles conditions).

Les tables elles-mêmes ne comportent pas en soi tous les détails des règles qui régissent les éléments de données. Les clients sont priés de consulter les règles opérationnelles précises qui figurent à la section 2.2 concernant les définitions et instructions pour les éléments de données EDIFACT.

Les renseignements suivants concernent expressément le contenu du message EDIFACT GSMCAR. Ces renseignements ont été établis à la suite de questions ou de problèmes communs que les participants ont relevés.

Structures de données et règles d'omission – Messages EDIFACT

Les présentes sous-sections comportent des informations visant à éclaircir certaines conditions et certaines règles impératives. Un certain nombre de conditions et de règles sont appliquées de manière différente, suivant la norme de message employée. Les clients devraient donc veiller à mettre en œuvre les contrôles de demande appropriés afin de répondre à l'exigence de la norme particulière à laquelle ils sont soumis.

La norme régissant les messages EDIFACT prévoit à la fois un enregistrement « variable » et des structures de données. Cela permet de concevoir les messages EDIFACT en se servant uniquement du nombre minimal requis de caractères de « contrôle » et d'« application ».

Même si la norme régissant les messages EDIFACT permet de structurer les messages de façon variable, cela se fait dans le cadre d'une structure bien stricte. Le répertoire des messages EDIFACT comporte les éléments de données, les segments, les définitions de composantes et la disposition à respecter.

Les structures des messages CUSCAR et CUSREP de base ont servi à produire une version personnalisée des messages EDIFACT. Chaque segment (et/ou élément de données) obligatoire ou conditionnel doit être transmis dans l'ordre approprié au sein du message. L'emplacement (ou la position) des données dans le message, de même que les qualifiants connexes, servent à identifier des éléments de données particuliers. Lorsque des enregistrements entiers, ou

des éléments de données connexes et/ou particuliers, ne sont pas exigés, soit qu'ils ne sont pas transmis, soit qu'on les « saute » en employant des caractères de contrôle syntaxiques EDIFACT. L'emplacement d'éléments « conditionnels » à la fin d'un segment assure un maximum d'efficacité en mettant simplement fin au segment après le dernier élément de données requis.

Le tableau qui suit présente les règles génériques concernant les fonctions conditionnelles et variables. Ce tableau ne vise pas à donner un aperçu complet de l'application de la norme relative aux messages EDIFACT.

TYPES D'ÉLÉMENTS DE DONNÉES	Contrôle et contenu des messages EDIFACT	
	Sauter ou arrêter (si non requis)	Contenu de l'élément (si fourni)
SEGMENT	Ne pas transmettre le segment entier	ETIQUETTE du segment (3 caractères alphabétiques fixes) suivie du signe +
ÉLÉMENT SIMPLE ou COMPOSITE	Séparateur d'élément Plus le signe +	Transmettre seulement les données importantes entre les signes +
COMPOSANTE	Séparateur de composante Deux-points :	Transmettre seulement les données importantes entre des deux-points :

Sauf si indiqué, il n'y a pas de « remplissage » exigé; seules les données importantes sont transmises. Un élément suit directement un caractère de contrôle et se termine par le caractère de terminaison approprié.

La situation des « qualifiants » connexes est l'une des principales caractéristiques de la norme EDIFACT. Dans bien des cas, le qualifiant d'un élément de données est un élément obligatoire qui doit être transmis. Les règles syntaxiques applicables de la norme EDIFACT traitent du cas de la non-transmission d'un qualifiant lorsque l'élément de données connexes n'est pas fourni.

Explication des colonnes de la table de concordance EDIFACT

La table de concordance comporte un certain nombre de colonnes d'information pour chaque élément de données. La fonction et les valeurs de ces « colonnes » sont décrites ci-dessous.

ID du segment EDIFACT

On attribue à chaque segment EDIFACT (un groupe d'éléments de données connexes) une « étiquette » unique à 3 lettres à des fins de référence. Les étiquettes sont définies au sein des répertoires d'éléments de données EDIFACT. Il est à noter que l'« étiquette » est transmise dans les messages EDI dans l'ordre où ces derniers sont définis.

ID de l'élément EDIFACT

Cette colonne de la table indique l'identificateur numérique ou alphanumérique de chacun des éléments de données EDIFACT. Trois (3) genres d'éléments sont définis, et la description de chacun est donnée ci-dessous. Il est à noter que les ID d'éléments ne sont pas transmis dans le message; seule la valeur de l'élément de donnée est transmise dans la position appropriée au sein du segment.

Nom de l'élément de données composites	Désigne un nom de haut niveau d'un ensemble d'éléments de données connexes. Ceux-ci sont appelés des éléments de données de « composante ». Un caractère alphabétique unique (C ou S), suivi de trois chiffres uniques, permet d'identifier les données composites.
Élément de données de composante	Il s'agit de l'identification d'un élément de données de composante qui fait partie d'un élément de données composites. Les éléments de données de composantes sont identifiés par quatre chiffres uniques.
Nom de l'élément de données simples	Nom d'un élément de données unique/distinct d'un segment. Un élément de données simple comporte un élément pour une fonction/utilisation unique. Les éléments de données simples sont identifiés par quatre chiffres uniques.

Position de l'élément/segment

Cette colonne de la table désigne la position du segment ou de l'élément dans la structure de message CUSCAR. Les segments sont numérotés en valeurs croissantes de 10 pour chaque occurrence d'un segment dans la structure de message. Les numéros de position de l'élément indiquent la position d'un élément de données au sein d'un segment. Dans la documentation EDIFACT/ONU, seuls les éléments de données composites et les éléments de données simples sont numérotés dans un segment. On leur attribue des valeurs croissantes de 10 pour chaque occurrence d'un élément de données simple ou composite. Pour identifier plus précisément les positions des éléments de données, on attribue à chaque « composite » un numéro croissant qui commence par 1. Dans chaque composite, on attribue aux éléments de données de composante un numéro subordonné séquentiel. On attribue aux éléments de données simples le numéro séquentiel suivant par ordre d'occurrence au sein du segment.

Exemple :

Exemple :

Définitions EDIFACT/ONU :				Définitions de la table de concordance :			
Pos. Seg.	ID	Pos.	Nom de l'élément	Pos. seg.	ID	Pos.	Nom de l'élément
0010	UNH		En-tête du message	0010	UNH		
	0062	10	Numéro de référence du message		0062	1	Numéro de référence du message
	S009	20	Identificateur du message		S009	2	Identificateur du message
	0065		Type de message		0065	2.1	Type de message
	0052		Numéro de version du message		0052	2.2	Numéro de version du message
	0054		Numéro de diffusion du message		0054	2.3	Numéro de diffusion du message
	0051		Organisme de contrôle		0051	2.4	Organisme de contrôle

Noms des éléments de données EDIFACT

Cette colonne indique le nom des segments ainsi que les éléments de données simples, composites ou de composante, tels que définis dans les répertoires EDIFACT.

Notes et descriptions

Cette colonne de la table comporte une série de notes ou de descriptions au sujet des groupes de segments, des segments et des éléments de données individuels. Elle indique aussi les éléments de données d'application qui sont associés aux éléments de données EDIFACT. Dans bien des cas, on se sert de codes EDIFACT obligatoires pour qualifier l'élément de données fourni. Dans ces cas, une description des valeurs des codes EDIFACT est fournie.

Type/taille des données

Les caractéristiques du type et de la taille maximale des données sont définies dans cette colonne. Elles sont décrites à l'aide d'une norme de définition EDIFACT, comme suit :

Exemples: **a** = Caractères alphabétiques (a à z)
 n = Caractères numériques (0 à 9)
 an = Caractères alphanumériques (a à z, 0 à 9, plus caractères spéciaux)
 .. = un deux-points dénote un champ de longueur variable; sinon il s'agit d'un champ de longueur fixe

Le point décimal, là où il est employé, ne compte pas comme un caractère pour ce qui est de déterminer le signe d'un élément de données dans ce message.

Exemples : **a5** = le code alphanumérique doit se composer de 5 caractères;
 a..5 = le code alphanumérique doit se composer d'au plus 5 caractères;
 n15 = le nombre doit se composer de 15 caractères;
 an..12 = le nombre doit se composer d'au plus 12 caractères;
 an9..15 = le code alphanumérique doit se composer d'au moins 9 caractères et d'au plus 15 caractères.

Codes et valeurs

Cette colonne présente les détails concernant le contenu de l'élément de données, les valeurs/codes prévus ou l'élément de données de la demande applicable à fournir. Dans les cas des éléments de données de date/d'heure, le format de la date/de l'heure est également défini.

Syntaxe par défaut

La structure des messages EDIFACT est mise en forme à l'aide d'un ensemble de caractères spéciaux afin de contrôler la position des données à l'intérieur d'un segment. La syntaxe EDIFACT qu'il faut transmettre après chaque valeur est présentée dans cette colonne. Dans certains cas, il faut « sauter » des éléments de données conditionnelles dans un segment (s'ils ne servent pas). Dans ce cas, plus d'un caractère syntaxique est indiqué après un élément de données particulier.

Afin de réduire les erreurs d'inscription, le système de l'ASFC convertira la lettre « o » en chiffre zéro (0) et la lettre « i » en chiffre un (1) lorsque les deux sont utilisés dans la transmission des éléments de données du fret supplémentaire suivants : numéro de référence supplémentaire (ID de la demande) et NCF original. Les éléments de données suivants sont converti aussi : ID de la demande (numéro de contrôle du fret, numéro de la déclaration du moyen de transport, etc.), numéro de référence d'arrivée partielle, ID du fret ferroviaire associé, numéro de référence du moyen de transport, ID de mainlevée connexe, et indicateur de suivi.

Par exemple, si le client transmet une déclaration supplémentaire du fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000jonie12345 », les systèmes de l'ASFC le changeront pour « 8000j0n1e12345 ». Si, au cours des trois années suivantes, le même client transmet une déclaration de fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000j0n1e12345 », les systèmes de l'ASFC considéreront cela comme un ID de demande en double et généreront un message de rejet.

État – obligatoire ou conditionnel – compte des occurrences

Suivant l'objet du message, diverses règles peuvent s'appliquer pour l'emploi « obligatoire » ou « conditionnel » d'un élément de données. De plus, une hiérarchie de règles s'applique si un segment ou un élément de données composites est conditionnel et qu'il est utilisé (selon une condition données). Certains éléments subordonnés

peuvent être obligatoire. Outre l'état, certains segments peuvent être répétés plus d'une fois dans un message. En présence d'un facteur de répétition, il en est fait mention dans la colonne.

- O - Élément obligatoire; doit toujours être transmis.
- C - Élément conditionnel; est transmis si la condition de la demande s'applique à cet élément.
- O3 - Un chiffre après la condition indique le nombre d'occurrences au niveau du segment (p.ex. : obligatoire 3 fois).
- S.O. - Sans objet pour le type de message particulier.

Règles obligatoires et conditionnelles – Messages EDIFACT

La présente sous-section comporte des informations visant à éclaircir certaines conditions et règles impératives. Un certain nombre de conditions et de règles sont appliquées de manière différente, suivant la norme de message employée. Les clients devraient donc veiller à mettre en œuvre les contrôles de demande appropriés afin de répondre à l'exigence de la norme particulière à laquelle ils sont soumis.

Les tables de correspondance des messages EDIFACT GSMCAR qui figurent aux annexes H et I définissent les caractéristiques des éléments de données (comme la taille, le type et la longueur) et, dans la mesure du possible, les règles et les relations qui leur sont propres (p. ex., élément obligatoire ou conditionnel, et dans quelles conditions).

Les tables elles-mêmes ne comportent pas en soi tous les détails des règles qui régissent les éléments de données. Les clients sont priés de consulter les règles opérationnelles précises qui figurent à la section 2.2 concernant les définitions et instructions pour les éléments de données de l'IPEC.

Champs d'adresse – Messages EDIFACT

Dans le cadre de la confection des séries de données du G7, les administrations douanières du G7 ont convenu d'adopter pour la déclaration des renseignements d'adresse une norme commune concernant le segment NAD.

Dans le cadre de cette norme, le nom, l'adresse, la ville, la province ou l'État, le code postal ou ZIP ainsi que le code de pays doivent être déclarés dans les champs désignés. Les expéditeurs ne devraient pas utiliser la ligne de nom 2 ou la ligne d'adresse 2 pour indiquer la ville, la province ou l'État, le code postal ou le ZIP CODE, de même que le code de pays.

Si les renseignements d'adresse ne sont pas déclarés dans la position désignée, il est possible que la transmission soit rejetée et qu'un avis de rejet Y50 soit établi et transmis à l'expéditeur.

Le format à suivre est présenté dans le tableau suivant :

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRIQUES DES SEGMENTS NAD

	Type/Taille	Statut
3035 Qualifiant du code de fonction de la partie	an..3	O
C082 Détails d'identification de la partie		C
3039 Identificateur de la partie	an..35	O
1131 Code d'identification de la liste des codes		S.O.
3055 Code de l'organisme responsable de la liste des codes	an..3	O
C058 Nom et adresse		S.O.
3124 Description du nom et de l'adresse		S.O.
C080 Nom de la partie		C
3036 Nom de la partie	an..35	O
3036 Nom de la partie	an..35	C
C059 Rue		C
3042 Rue et numéro ou identificateur de case postale	an..35	O
3042 Rue et numéro ou identificateur de case postale	an..35	C
3164 Nom de la ville	an..35	C
C819 Détails de la sous-entité du pays		C
3229 Code du nom de la sous-entité du pays	an..9	O
1131 Code d'identification de la liste des codes		S.O.
3055 Code de l'organisme responsable de la liste des codes	an..3	S.O.
3228 Nom de la sous-entité du pays	an..35	S.O.
3251 Code d'identification postale	an..9	C
3207 Code du nom de pays	a2	C

Notes :

1. La seconde occurrence de l'élément 3036 Nom de la partie et de l'élément 3042 Rue et numéro n'est exigée que si le nom ou l'adresse excède 35 caractères.
2. Le nom de la ville (élément 3164) est conditionnel si le fait de déclarer le nom et l'adresse complet est conditionnel (c'est-à-dire, le lieu de livraison est autre que le destinataire, etc.). Le nom de la ville est obligatoire lorsque le fait de déclarer une adresse l'est aussi (par exemple, le nom du vendeur et son adresse sont obligatoires).

Caractères spéciaux et messages EDIFACT

L'EDIFACT fait appel à des identificateurs syntaxiques particuliers (deux-points, signe + et apostrophe). Si vous utilisez l'un de ces identificateurs syntaxiques dans le cadre des champs à texte libre de la table, il est obligatoire de faire précéder le caractère employé (deux-points, signe + ou apostrophe) d'un point d'interrogation (?).

EXEMPLE : PETE'S IMPORTING devrait être transmis comme suit :
 PETE?'S IMPORTING

Les POINTS D'EXCLAMATION et/ou les « BARRES VERTICALES » (ASCII hex 7C) SONT INTERDITS.

2.1.1 Transmission de messages multiples

Il est possible aux clients d'envoyer une ou plusieurs demandes dans le cadre d'une transmission EDI unique (appelée « échange unique »).

Des déclarations supplémentaires multiples contenant des données sur le fret (fret importé, fret en transit, FRAB) pour le même mode de transport peuvent être ajoutées en même temps. Cependant, des types de rapports différents ne peuvent pas être mélangés dans un même échange; c'est le cas, par exemple, des déclarations supplémentaires du fret et des déclarations principales du fret.

Les déclarations supplémentaires du fret aérien et les déclarations supplémentaires du fret maritime ne doivent pas être mélangées au sein du même groupe fonctionnel. L'infrastructure d'EDI de l'ASFC ne comporte aucune limite quant au nombre de boucles qu'il est possible de répéter au sein d'un même message EDI.

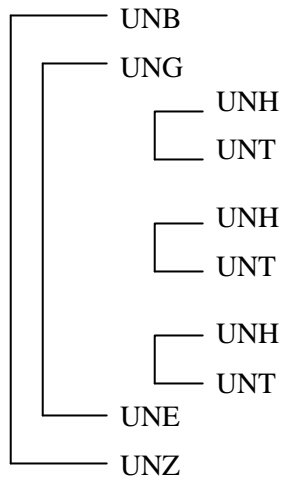
Voici la bonne façon d'inclure des déclarations multiples dans une transmission EDI unique :

Transmettre un segment UNB suivi d'un segment UNG;

Transmettre la première déclaration du fret dans la boucle UNH à UNT en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui figurent entre les deux;

Signaler la ou les déclarations du fret suivantes en répétant la boucle UNH à UNT, en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui figurent entre les deux;

Pour mettre fin à la transmission EDI, transmettre un segment UNE suivi d'un segment UNZ. Le chiffre figurant dans le segment UNE doit être égal aux boucles UNH/UNT fournies. Par exemple, si l'on signale trois déclarations du fret en transmettant la boucle UNH à UNT à trois reprises, le chiffre indiqué dans le segment UNE serait « 3 ». Le chiffre figurant dans le segment UNZ sera toujours « 1 ».



Un exemple de la façon d'inclure des messages multiples dans une même transmission figurent dans les scénarios d'exemples de messages EDIFACT, à l'annexe D.

2.2 Déclaration supplémentaires du fret EDIFACT

2.2.1 Glossaire des éléments de données EDIFACT concernant la déclaration supplémentaire du fret

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Nom du message/document, élément codé	Nom du message/document, élément codé	Un code indiquant le genre de message transmis.	O	Il est obligatoire de transmettre le code 85 dans tous les cas. Code 85 = manifeste des douanes.
Numéro du message/document	Numéro du message/document, élément codé	Un numéro identifiant le message de manière unique.	O	À transmettre obligatoirement dans tous les cas. L'expéditeur peut fournir le numéro de contrôle du fret ou transmettre un autre numéro utilisé dans son système interne. Ce numéro sera inscrit comme une ID d'entreprise secondaire.
Fonction du message, élément codé	Fonction du message, élément codé	Indicateur de traitement – identifie le message : original, changement ou annulation.	O	1=annulation, 4=changement, 9=original. Pour les règles concernant chaque type de message, voir l'annexe D section annulation/changement.
ID de l'option de service	Procédure douanière, élément codé	Traitement appliqué par l'ASFC aux marchandises, qui sont soumises à un contrôle douanier, élément codé.	O	À transmettre obligatoirement, dans tous les cas. 687=Déclaration supplémentaire du fret
Mode de transport	Mode/type du moyen de transport, élément codé	Moyen et mode de transport utilisé pour le déplacement de marchandises, élément codé.	O	1 = Maritime 2 = Ferroviaire 3 = Routier 4 = Aérien

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Code du transporteur	Identification du transporteur	Identification de la partie s'occupant de transporter des marchandises entre des points nommés.	O	Déclarer le code du transporteur du transporteur ou transitaire chargé de déclarer les marchandises. Il est obligatoire de transmettre un code de transporteur valide, à 4 caractères et approuvé par l'ASFC.
Numéro d'ordre d'expédition	Numéro d'ordre d'expédition	Numéro d'ordre séquentiel différenciant chaque inscription distincte.	O	Une occurrence seulement. Il est obligatoire de transmettre la valeur = 1.
Type de document de transport connexe	Type de document de transport connexe	Code qualifiant le genre de document de transport connexe.	O	À transmettre obligatoirement. 704 = Connaissance principal (Maritime) 720 = Note d'expédition (Ferroviaire) 730 = Note d'expédition (Routier) 741 = Connaissance aérien (Aérien)
Numéro du document de transport connexe	Numéro du document de transport connexe	Numéro de référence attribué par le transporteur ou son représentant au fret original. Représente habituellement le manifeste principal..	O	Il est obligatoire de transmettre le numéro de contrôle du fret original.
Numéro de référence unique de l'envoi (RUE)	Numéro de référence unique de l'envoi (RUE)	Numéro unique attribué aux marchandises, tant importées qu'exportées.	C	À transmettre si disponible. Pour plus de renseignements sur le RUE, voir les instructions sur les éléments de données à la section 2.2.2.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Numéro de référence supplémentaire	Numéro du document de transport	Numéro de référence attribué par le transporteur ou son représentant au document de transport.	O	Un numéro de référence attribué par le transporteur à un document. Format du NRS : Premiers 4 caractères = le code de transporteur du transitaire <u>ou</u> du transporteur principal du fret; Caractères restants = attribué par le transporteur ou le transitaire. Les transitaires transmettent le code de transporteur du transitaire plus un numéro de référence unique. Les transporteurs principaux du fret transmettent le code du transporteur principal de fret + un numéro de référence unique.
Code du pays de livraison	Lieu de destination, élément codé	Nom de l'endroit auquel sont destinées les marchandises soumises au contrôle de l'ASFC (procédure de transit).	O	Il est obligatoire de transmettre le code de pays ISO 3166 à 2 chiffres du pays où les marchandises seront livrées.
Lieu de livraison (ville)	Lieu de destination (ville)	Nom de l'endroit auquel sont destinées les marchandises soumises au contrôle de l'ASFC (procédure de transit).	O	Transmettre le nom de la ville pays où les marchandises seront livrées.
Lieu de livraison (Nom du port)	Emplacement de l'installation de marchandises (Port)	Nom du terminal, de l'entrepôt ou de la cour où les marchandises sont destinées.	C	Il est obligatoire de transmettre le nom du port/terminal où les marchandises seront livrées.
Procédure douanière, élément codé	Procédure douanière, élément codé	Traitement appliqué par l'ASFC aux marchandises, qui sont soumises à un contrôle douanier, élément codé.	O	Élément servant à identifier le fret en déplacement. 23 = en transit 24 = fret importé 26 = Fret restant à bord (FRAB)

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Instructions spéciales	Instructions spéciales	Instructions concernant la manutention d'une cargaison et/ou la livraison de cette dernière.	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est disponible.
Numéro du connaissement	Numéro de référence du négociant	Numéro de référence du négociant, utilisé par ce dernier à des fins de référence.	C	Mode maritime - Il est obligatoire d'indiquer le numéro du connaissement tel qu'indiqué sur la déclaration principale du fret. Ne pas inclure le code du transporteur. Aérien – Non requis, ne pas transmettre
Destinataire	Destinataire	Nom et adresse de la partie à laquelle les marchandises sont destinées.	O	Nom et adresse de la personne ou de l'organisme où les marchandises seront physiquement livrées. Habituellement, le destinataire est la partie inscrite sur le connaissement. À transmettre obligatoirement.
Expéditeur	Consignateur	Nom et adresse de la partie qui, par contrat avec un transporteur, expédie ou envoie des marchandises par ce transporteur, ou les fait transporter par lui.	O	Selon l'ASFC, l'expéditeur est la partie qui est en possession des marchandises lorsqu'elles débutent leur voyage à destination du Canada. (exportateur, fabricant, fournisseur).
Adresse de livraison	Lieu de livraison	Endroit où les marchandises sont livrées. Adresse, région et/ou pays, selon ce que la législation nationale exige ou conformément aux exigences nationales.	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est différent de l'adresse du destinataire ou du destinataire ultime. Lorsque l'adresse du lieu de livraison est fourni, le nom du contact doit aussi être fourni.
Partie à aviser	Partie à aviser	Nom et adresse de la partie à aviser.	C	Inscrire les nom et adresse(s) de toutes les parties autres que le destinataire et l'expéditeur au dossier qu'il est nécessaire d'aviser à l'arrivée des marchandises au Canada. À transmettre obligatoirement si disponible.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Expédié de	Expédié de (partie)	Identification de la partie à laquelle les marchandises seront ou ont été expédiées.	S.O.	Pour usage futur.
Destinataire ultime	Consignataire ultime	Partie désignée sur la facture ou le bordereau de marchandises comme le dernier destinataire des marchandises déclarées.	S.O.	Pour usage futur.
Qualifiant du code de type de matériel	Qualifiant du code de type de matériel	Code utilisé pour identifier le moyen et le mode de transport utilisé pour les marchandises.	C	Mode maritime – À transmettre obligatoirement pour toutes les marchandises conteneurisées Mode aérien – Non requis, ne pas transmettre.
Initiale du matériel/numéro du matériel	Numéro d'identification du matériel	Moyen et mode de transport utilisé pour les marchandises, élément codé.	C	Mode maritime – À transmettre obligatoirement pour toutes les marchandises conteneurisées Utiliser les 11 premiers chiffres pour indiquer les initiales et les numéros de l'équipement. Les 2 chiffres suivants peuvent servir à indiquer le pays d'enregistrement du conteneur. Les 4 chiffres restants peuvent servir à indiquer le code ISO qui s'applique à la taille/au type du conteneur. Mode aérien – Non requis, ne pas transmettre
Code d'état (plein/vide)	État du conteneur	Élément indiquant si les conteneurs ou d'autres dispositifs de chargement similaires sont vides ou comportent une ou plusieurs cargaisons.	C	Mode maritime – À transmettre obligatoirement pour toutes les marchandises conteneurisées Mode aérien – Non requis, ne pas transmettre

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Numéro d'article	Numéro d'article des marchandises	Numéro d'ordre séquentiel différenciant chaque inscription distincte des éléments d'une cargaison, tel qu'indiqué dans un document ou une déclaration unique.	O	À transmettre obligatoirement.
Quantité de chargement	Nombre de paquets	Nombre de paquets par type de marchandise, emballée de manière à ce qu'il soit impossible de les séparer sans défaire d'abord l'emballage.	O	À transmettre obligatoirement.
Type d'emballage	Identification du type de paquets	Description de la forme sous laquelle se présentent les marchandises.	O	Il est obligatoire de transmettre un code SSMAEC valide du type d'emballage.
Description	Brève description du fret	Description en langage ordinaire du fret que transporte un moyen de transport, en termes généraux seulement.	O	Les références génériques qui ne précisent pas la nature de la marchandise sont inacceptables. Pour plus d'explications, voir les instructions sur les éléments de données, à la section 2.2.2.
Unité de mesure du poids du fret	Qualifiant de l'unité de mesure	Indique l'unité de mesure dans laquelle on exprime le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité.	O	Élément à transmettre obligatoirement lorsque le poids du fret est indiqué. Il est obligatoire de transmettre un code valide. Voir l'annexe C, tableau n° 9 pour une liste de codes valides.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Poids du fret	Poids brut du fret	Poids (masse) des marchandises au niveau individuel, y compris l'emballage mais non le matériel du transporteur.	O	Élément à transmettre obligatoirement. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peuvent pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peuvent pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Numéros décimaux doivent être identifiés avec un point décimal (.).
Unité de mesure du volume	Qualifiant d'unité de mesure	Indique l'unité de mesure dans laquelle on exprime le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité.	C	Élément à transmettre obligatoirement lorsqu'une mesure de volume est indiquée. Il est obligatoire de transmettre un code valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 9.
Volume	Niveau de volume	Volume (cubique) des marchandises au niveau individuel, y compris l'emballage mais non le matériel du transporteur.	C	Élément à transmettre obligatoirement si la mesure de volume s'applique au type de fret. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peuvent pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peuvent pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Numéros décimaux doivent être identifiés avec un point décimal (.).

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Initiale du matériel/ numéro du matériel (niveau des marchandises)	Numéro d'identification du matériel	Moyen et mode de transport utilisé pour les marchandises, élément codé.	C	Mode maritime – À transmettre obligatoirement pour toutes les marchandises conteneurisées. Mode aérien – Non requis, ne pas transmettre.
Code de marchandises dangereuses /matières dangereuses seulement en vrac	Numéro MDONU (code de marchandises dangereuses)/ matières dangereuses seulement en vrac	UNDG - Numéro de série unique attribué par les Nations Unies aux substances et aux articles figurant dans une liste des marchandises dangereuses les plus souvent transportées. MHB - Rapporter les matières dangereuses seulement en vrac avec les caractères "MHB" lorsque les marchandises sont des matériaux qui peuvent comporter des risques chimiques au moment de leur transport en vrac et qui ne sont pas des matériaux classés comme étant dangereux selon le Code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG).	C	Élément à transmettre obligatoirement si le code de marchandises dangereuses s'applique aux marchandises en question. UNDG – À transmettre pour le mode aérien et maritime si le code de marchandises dangereuses s'applique à l'ensemble de la marchandise. MHB – À transmettre les caractères "MHB" pour le mode maritime si la marchandise comporte des matières qui peuvent présenter des risques chimiques lorsqu'elles sont transportées en vrac, à part les matières classées comme dangereuses dans le Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG). Peut transmettre les codes de marchandises dangereuses de l'IATA pour les expéditions aériennes. Note: Le code MHB ne s'applique qu'au mode maritime seulement. Ne pas transmettre pour le mode aérien.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION SUPPLÉMENTAIRE DU FRET				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Statut	Règles et conditions
Marques et numéros d'expédition	Marques d'expédition	Marques et numéros identifiant des colis individuels.	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est disponible. Peut transmettre jusqu'à 9 marques d'expédition par segment PCI dans les limites du niveau de l'article des marchandises.
Numéro SH	Numéro du code tarifaire (ASFC)	Numéro de code des marchandises, conforme au système de classement de la nomenclature tarifaire en vigueur à l'endroit où la déclaration douanière est effectuée.	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est disponible. Élément à transmettre jusqu'au 2 ^e chiffre. Peut aller jusqu'au 10 ^e chiffre. Ne pas transmettre de points séparateurs dans le numéro du SH. Peut transmettre jusqu'à 5 numéros différents SH par segment CST dans les limites du niveau de l'article des marchandises

2.2.2 Instructions concernant les éléments de données EDIFACT pour les déclarations supplémentaires du fret

1. Code du transporteur

Dans le segment TDT du G04, cet élément de données sert à déclarer le code du transporteur qui est responsable de la déclaration des marchandises.

Note : Transmettre un code du transporteur valide à 4 caractères, approuvé par l'ASFC.

Le code du transporteur déclaré dans cet élément de données doit être le même que celui qui est transmis dans le cadre du « Numéro de document du transport » situé dans le segment RFF du G08.

Note : Si les codes du transporteur ne correspondent pas, le système produira un rejet.

2. Type de document de transport connexe

Ce code sert à identifier le document de transport connexe qui est déclaré dans ce segment.

Dans le message concernant la déclaration supplémentaire du fret GSMCAR, les codes suivants servent à identifier le document de transport connexe :

- 704 = Connaissance principal (mode maritime)
- 720 = Note d'expédition ferroviaire (mode ferroviaire)
- 730 = Note d'expédition routière (mode routier)
- 741 = Numéro de connaissance aérien (mode aérien)

3. Numéro du document de transport connexe

Cet élément de données sert à déclarer le numéro de contrôle du fret que le transporteur ou son représentant attribue à la déclaration originale du fret.

4. Numéro de référence unique de l'envoi

Le numéro de référence unique de l'envoi (RUE) est un concept mis de l'avant par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Son but est d'établir un numéro de référence unique tôt dans le processus commercial qui demeure avec l'expédition à travers toutes les étapes de la chaîne commerciale, servant ainsi de « reconnaissance électronique ». Le concept, une fois entièrement élaboré, vise à ce que le RUE soit déclaré au moment de l'exportation du fret, de l'importation du fret, de la déclaration d'exportation et de la déclaration d'importation. Ceci permettra la vérifiabilité et la traçabilité à partir du pays d'exportation jusqu'au pays d'importation, et entre les déclarations du fret et les déclarations d'exportation/importation.

À transmettre si disponible.

5. Numéro du document de transport

Cet élément de données sert à déclarer le numéro de référence supplémentaire. Il s'agit d'un numéro de référence que le transporteur, son représentant ou le transitaire attribue au document de transport.

Le numéro de référence supplémentaire (NRS) est un numéro de référence qui a été attribué pour une déclaration supplémentaire précise. Il devrait s'agir d'un numéro unique, non répétitif, qui ne peut pas être un numéro de papier creux. Le NRS se présente comme suit :

4 premiers caractères = code du transporteur principal ou du transitaire, approuvé par l'ASFC
Caractères restants = numéro de référence unique attribué par le transporteur, son représentant ou le transitaire.

Le code du transporteur que contient le NRS doit être le même que celui qui a été déclaré dans l'élément de données « Code du transporteur », qui figure dans le segment TDT du G04.

Note : Si les codes du transporteur ne correspondent pas, le système produira un rejet.

6. Numéro de référence du négociant

Le numéro de référence du négociant sert à recueillir le numéro du connaissance. Le connaissance transmis doit correspondre au numéro de connaissance indiqué dans le numéro de contrôle du fret original.

Déclaration supplémentaire du fret maritime

À transmettre obligatoirement.

Déclaration supplémentaire du fret aérien

Ne s'applique pas, ne pas transmettre.

7. Détails sur la taille/le type de matériel

S'il y a lieu, le code de taille/type de matériel doit être transmis pour les déclarations supplémentaires du fret (cela inclut le fret importé, le fret en transit et le FRAB). Jusqu'à 999 numéros de conteneur peuvent être fournis.

Si les marchandises sont conteneurisées, le numéro du conteneur doit être fourni dans le champ d'identification du matériel. Le code de taille/type de conteneur et le pays d'enregistrement doivent être transmis sous la forme d'une extension du numéro d'identification du matériel en joignant un suffixe de six caractères au numéro du conteneur fourni dans le champ d'identification du matériel.

Ce suffixe est formé du code de pays ISO à deux chiffres et du code de taille/type de matériel ISO à quatre chiffres.

Lorsque le EQD est déclaré avec le suffixe à 6 caractères, le segment est transmis de la façon suivante :

EQD+CN+ABCD1234567DE4LG1::5++++5'

Id du Conteneur = ABCD1234567

Pays d'enregistrement=DE

ISO Taille/Type=4LG1

Pour déterminer comment déclarer la taille et le type de conteneur, consulter l'annexe C, tableaux n^{os} 6 et 7, où figure la structure du tableau de codes de l'ISO 6346.

Déclaration supplémentaire du fret maritime

À transmettre obligatoirement pour toutes les expéditions conteneurisées

Ne s'applique pas au fret non conteneurisé, aux marchandises diverses ou au fret en vrac.

Déclaration supplémentaire du fret aérien

Ne s'applique pas; ne pas transmettre

8. Brève description du fret

La description devrait être en langage clair et être suffisamment détaillée pour permettre à l'ASFC la nature des marchandises. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable. Fret au conteneur (FAC); qui dit contenir; envoi chargé et vérifié par l'expéditeur (ECVE) ne sont pas des descriptions acceptables. En outre, cette description ne devrait pas faire référence à la quantité ou à l'emballage des marchandises

Les descriptions qui ne sont pas conformes aux instructions qui précèdent peuvent faire en sorte qu'un message de retenu soit émis ou que l'autorisation de décharger le fret ou le conteneur ne soit pas donnée ou soit retardée.

9. Segment SGP

Le numéro d'identification de l'équipement (numéro du conteneur) est répété dans le groupe 15 de la composante SGP du message. Le but de l'élément de données est de vérifier la cargaison avec le conteneur où elle se trouve.

Déclaration supplémentaire du fret maritime

À transmettre obligatoirement.

Déclaration supplémentaire du fret aérien

Ne s'applique pas, ne pas transmettre.

Des exemples de messages propres au segment SGP sont présentés à l'annexe D.

10. Code de marchandises dangereuses/Code de matières dangereuses seulement si en vrac

Code de marchandises dangereuses de l'ONU

Il s'agit du numéro de série unique attribué au sein de l'ONU aux substances et aux articles figurant dans une liste des marchandises dangereuses les plus souvent transportées. On doit transmettre le préfix 'UN' avant le code numérique à 4 chiffres, p.e. UN0037.

Déclaration supplémentaire du fret maritime

À transmettre obligatoirement si le code de marchandises dangereuses s'applique à la marchandise en question

Déclaration supplémentaire du fret aérien

À transmettre obligatoirement si le code de marchandises dangereuses s'applique à la marchandise en question

Codes de marchandises dangereuses de l'IATA

Pour les déclarations supplémentaires du fret aériennes, les clients peuvent transmettre les codes de marchandises dangereuses de l'IATA.

Code de matières dangereuses seulement en vrac (MHB)

Déclarer "MHB" lorsque la marchandise en question se compose de matières pouvant présenter des risques chimiques lorsqu'elles sont transportées en vrac, autres que les matières classées comme dangereuses dans le Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG).

Déclaration supplémentaire du fret maritime

À transmettre obligatoirement s'il y a lieu.

Déclaration supplémentaire du fret aérien

Ne s'applique pas. Ne pas transmettre.

11. Rapport de descriptions multiples, de codes de matières dangereuses, de matières dangereuses seulement en vrac et de marques et de numéros d'expédition dans le groupe 15

Le G015 est utilisé afin de faire rapport des détails du niveau des articles des conteneurs. Chaque nouvel article de conteneur commence par un segment de contrôle (GID), numéroté dans l'ordre. Pour chaque nouvelle marchandise qui est signalée, un nouveau détail d'article de conteneur doit être utilisé, ce qui est indiqué en créant un segment GID distinct.

Le G015 permettra le bouclage maximum de 9 descriptions, de codes de matières dangereuses, de matériaux dangereux seulement si en vrac et de marques et numéros d'expédition pour une seule marchandise. Des occurrences multiples de la boucle de description (segment FTX) dans le même segment GID doivent être utilisées afin de faire rapport de lignes de description supplémentaires pour la même marchandise. Des occurrences multiples du code des matières dangereuses (segment DGS), de matériaux dangereux seulement si en vrac et(ou) de marques et de numéros d'expédition (segment PCI) qui s'appliquent à la même marchandise peuvent être signalées en répétant le segment dans le même GID. En outre, jusqu'à 9 marques et numéros d'expédition peuvent être transmis par segment PCI au sein d'un niveau d'article de marchandises particulier. Jusqu'à 5 numéros SH différents peuvent être transmis par segment CST au sein d'un niveau d'article de marchandises particulier.

Des exemples de messages propres au groupe 15 sont présentés à l'annexe D.

2.2.3 Table de concordance EDIFACT - Déclarations supplémentaires du fret - Structure des messages

La même structure de message est utilisée à diverses fins de déclaration.

Segment	Décl. supp.	Nom de l'élément de données
UNB	O1	Bloc de début de contrôle de l'échange
UNG	O1	Bloc de début du groupe fonctionnel
UNH	O1	Bloc de début du message
BGM	O1	Nom du message/document, élément codé
	O	Numéro du message/document
	O	Fonction du message, élément codé
CST	O1	ID de l'option de service
G04	O1	Détails sur le transport
TDT	O1	Mode/type de moyen de transport
	O	Code du transporteur
G07	O1	Boucle du niveau d'envoi
CNI	O1	Numéro séquentiel d'envoi
DOC (1)	O1	Type de document de transport connexe
	O	Numéro du document de transport connexe
DOC (2)	C1	Numéro de référence d'envoi unique (pour usage futur)
G08	O1	Boucle de la déclaration du fret
RFF	O1	Numéro du document de transport
LOC	O1	Lieu de destination, élément codé (code de pays)
	O	Lieu de destination (nom de la ville)
	C	Emplacement de stockage du fret (nom du port)
GEI	O1	Procédure douanière, élément codé
FTX	C1	Instructions spéciales
G09	O1	
TDT	O1	Segment de déclenchement obligatoire
G010	C1	Numéro de référence du négociant – (non applicable au mode aérien)
RFF	O	Numéro de référence du négociant (numéro du connaissance maritime) – (non applicable au mode aérien)
G011	O1	Détails sur le destinataire
NAD(1)	O1	Nom et adresse du destinataire
G012	C1	
CTA	O1	Point de contact du destinataire
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact du destinataire
G011	O1	Détails sur l'expéditeur
NAD(2)	O1	Nom et adresse de l'expéditeur
G012	C1	

Segment	Décl. supp.	Nom de l'élément de données
CTA	O1	Point de contact de l'expéditeur
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact du destinataire
G011	C1	Détails sur la destination de livraison
NAD(3)	O1	Nom et adresse de la destination de livraison
G012	C1	
CTA	O1	Point de contact de la destination de livraison
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact de destination de livraison
G011	C5	Détails sur la partie à aviser
NAD(4)	O1	Nom et adresse de la partie à aviser
G012	C1	
CTA	O1	Point de contact de la partie à aviser
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact de partie à aviser
G011	S.O.	Détails sur l'expédié de (Pour usage futur)
NAD(5)	S.O.	Nom et adresse de l'expédié de (Pour usage futur)
G012	S.O.	
CTA	S.O.	Point de contact de l'expédié de (Pour usage futur)
COM	S.O.	Numéro de téléphone du point de contact de l'expédié de (Pour usage futur)
G011	S.O.	Détails sur le destinataire ultime (Pour usage futur)
NAD(6)	S.O.	Nom et adresse du destinataire ultime (Pour usage futur)
G012	S.O.	
CTA	S.O.	Point de contact du destinataire ultime (Pour usage futur)
COM	S.O.	Numéro de téléphone du point de contact du destinataire ultime (Pour usage futur)
G014	C999	Détails sur le matériel – (non applicable au mode aérien)
EQD	O1	Détails sur le matériel – (non applicable au mode aérien)
	O	Code de type de matériel – (non applicable au mode aérien)
	O	Numéro d'identification du matériel – (non applicable au mode aérien)
	C	Qualifiant d'identification du matériel – (non applicable au mode aérien)
	O	État des conteneurs (pleins/vides) – (non applicable au mode aérien)
G015	O1 C998	Niveau des marchandises
GID	O1	Numéro des marchandises (numéro séquentiel)
PAC	O1	Nombre de paquets
	O	Types de paquets
FTX	O1	Brève description du fret
	C8	

Segment	Décl. supp.	Nom de l'élément de données
MEA(1)	O1	Niveau du poids brut Poids brut, unité de mesure
MEA(2)	C1	Volume Unité de mesure du volume
SGP	C1	Numéro d'identification du matériel (non applicable au mode aérien)
DGS	C9	Code de marchandises dangereuses
PCI	C9	Marques d'expédition
CST	C1	Numéro de code tarifaire (numéro SH)
G016	S.O.	Numéros de référence des documents additionnels (Usage futur; p. ex. permis, licences, certificats)
GEI	S.O.	Segment obligatoire requis
DOC	S.O.	Type de document additionnel
	S.O.	Numéro de référence des documents additionnels
G18	C1	
AUT	O1	Authentification
UNT	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	Bloc de fin du groupe fonctionnel
UNZ	O1	Bloc de fin de l'échange

2.2.4 Table de concordance EDIFACT – Déclarations supplémentaires du fret (fret importé, fret en transit et FRAB)

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
UNB			BLOC DE DÉBUT DE L'ÉCHANGE	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN ÉCHANGE	a3	UNB	+	O1
	S001	1	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle.	a4	UNOA	:	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe.	n1	3	+	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O
	0004	2.1	Identificateur de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau du client ».	an..35		+	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau de l'ASFC ».	an..35		+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date de préparation	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur.	an..14		'	O
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN GROUPE FONCTIONNEL	a3	UNG	+	O1
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de message figurant dans le groupe fonctionnel.	a6	GSMCAR	+	O
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					O
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client.	an8		:	O
	0007	2.2	Qualifiant de l'ID	Bureau de contrôle I/B (facultatif)	an..4		+	C
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	0044	3.1	Identification du destinataire	Élément servant à identifier l'état (essai ou production)	a3	SRT = Essai SRP = Production	+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date de préparation	Généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur.	an..14		+	O
	0051	6	ORGANISME DE CONTRÔLE	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	+	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O
	0057	7.3	Code attribué par l'Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Déclaration supplémentaire du fret.	a6	SUPRPT	'	O
UNH		0010	BLOC DE DÉBUT DU MESSAGE		a3	UNH	+	O1
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur	an..14		+	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O
	0065	2.1	Type de message	Identification du type de message.	a6	GSMCAR	:	O
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	:	O
	0057	2.5	Code attribué par l'Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Déclaration supplémentaire du fret.	an6	SUPRPT	'	O
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE	TYPE ET CODE DE FONCTION DU MESSAGE	a3	BGM	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Nom du document, élément codé	Code = {Manifeste des douanes}	n2	85	+	O
	C106	2	IDENTIFICATION DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Numéro identifiant de manière unique le message.	an..35		+	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	1225	3	FONCTION DU MESSAGE, ÉLÉMENT CODÉ	Code indiquant la fonction du message.	n1	1 = Annulation 4 = Changement 9 = Original	'	O
CST		0070	ÉTAT DES MARCHANDISES AU POINT DE VUE DES DOUANES	ID DE L'OPTION DE SERVICE	a3	CST	++	O1
	C246	2	CODES D'IDENTITÉ DES DOUANES					O
	7361	2.1	Identificateur de marchandises des douanes	Élément des données « ID de l'option de service ». Code = {Déclaration supplémentaire du fret}	n3	687	::	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	'	O
G04		0180						O1
TDT		0190	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	DÉTAILS SUR LE TRANSPORTEUR	a3	TDT	+	O1
	8051	1	QUALIFIANT DU CODE D'ÉTAPE DU TRANSPORT	Code = {Moyen de transport principal}	n2	20	++	O
	C220	3	MODE DE TRANSPORT					O
	8067	3.1	Code de nom du mode de transport	Élément de données « Mode/type de moyen de transport ».	n1	1 = Maritime 2 = Ferroviaire 3 = Routier 4 = Aérien	++	O
	C040	5	TRANSPORTEUR					O
	3127	5.1	Identification du transporteur	Élément de données « Code du transporteur » Note: Déclarez le code du transporteur du transporteur ou du transitaire responsable pour la déclaration des marchandises. Doit être un code de transporteur de 4 caractères, approuvé par l'ASFC.	an4		'	O
G07		0360		DÉBUT DE LA BOUCLE D'INFORMATION SUR L'ENVOI				O1
CNI		0370	RÉFÉRENCE	NUMÉRO SÉQUENTIEL DE L'ENVOI	a3	CNI	+	O1
	1490	1	NUMÉRO DE REGROUPEMENT	Élément de données « Numéro séquentiel de l'envoi ». Numéro d'ordre croissant, commençant par 1. Utiliser une occurrence seulement.	n1	1	'	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
DOC(1)		0390	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	NUMÉRO DE CONTRÔLE DU FRET ORIGINAL	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du document	Élément de données « Type de document de transport connexe »	n3	704 = Connaissance principal 720 = Note d'expédition ferroviaire 730 = Note d'expédition routier 741 = Connaissance aérien	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Identificateur du document	Élément de données « Numéro du document de transport connexe » (numéro de contrôle du fret original)	an..25		,	O
DOC(2)		0390	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE UNIQUE DE L'ENVOI. À TRANSMETTRE SI DISPONIBLE	a3	DOC	+	C1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Code = {Document de transport universel (polyvalent)}	n3	701	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Élément de données « Numéro de référence unique de l'envoi ».	an..35		,	O
G08		0400		DÉBUT DU GROUPE D'INFORMATION SUR L'ENVOI				O1
RFF		0410	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE SUPPLÉMENTAIRE	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O
	1153	1.1	Qualifiant du code de fonction de référence	ABE = (Numéro de référence du déclarant).	a3	ABE	:	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données = « Numéro du document de transport » (Numéro de référence supplémentaire) Format du NRS : 4 premiers caractères = code du transporteur principal ou du transitaire; Caractères restants = numéro de référence unique attribué par le transporteur principal ou le transitaire. Le transitaire transmet le code du transporteur du transitaire et un numéro de référence unique. Le transporteur principal transmet le code du transporteur et un numéro de référence unique.	an..25		'	O
LOC		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	LIEU ET PAYS DE DESTINATION	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFIANT DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu de destination}	n1	8	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de destination, élément codé » (code du pays)	a2	Annexe C, tableau n° 5, code de pays ISO 3166	:::	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de destination » (nom de la ville)	an..25		+	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE					C
	3223	3.1	Identification du lieu/ emplacement 1 connexe	Élément de données « Emplacement du stockage du fret » (port)	an..25		'	O
GEI		0450	INFORMATION SUR LE TRAITEMENT	PROCÉDURE DOUANIÈRE, ÉLÉMENT CODÉ	a3	GEI	+	O1
	9649	1	QUALIFIANT DU CODE D'INFORMATION DE TRAITEMENT	Code = {Procédure douanière}	n1	6	+:::	O
	C012	2	INDICATEUR DE TRAITEMENT					O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	7364	2.4	Description de l'indicateur de traitement	Élément de données « Procédure douanière, élément codé »	n2	23 = En transit 24 = Fret importé 26 = Fret restant à bord (FRAB)	'	O
FTX		0480	TEXTE LIBRE	INSTRUCTIONS SPÉCIALES À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT SI ELLES SONT DISPONIBLES	a3	FTX	+	C1
	4451	1	QUALIFIANT DU CODE DE SUJET DU TEXTE	Code = {Instructions spéciales}	a3	SIN	+++	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O
	4440	4.1	Valeur du texte libre	Élément de données « Instructions spéciales »	an..60		'	O
G09		0500						O1
TDT		0510	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	SEGMENT DE DÉCLENCHEMENT OBLIGATOIRE POUR LE GROUPE	a3	TDT	+	O1
	8051	1	QUALIFIANT DU CODE DU STADE DE TRANSPORT	Code = {Au départ}	n2	12	'	O
G010		0550		MARITIME- À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT AÉRIEN - SANS OBJET. NE PAS TRANSMETTRE.				C1
RFF		0560	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU NÉGOCIANT	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O
	1153	1.1	Qualifiant du code de fonction de référence	Code = {Numéro de référence de transaction individuelle du client}	a3	AIJ	:	O
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données = « Numéro de référence du négociant » (numéro du connaissance)	an..30		'	O
G011		0580						O1
NAD(1)		0590	NOM ET ADRESSE	DESTINATAIRE	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFIANT DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code CN= {Destinataire}	a2	CN	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Fournir le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom du destinataire ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom du destinataire ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale.	Élément de données « Adresse du destinataire ligne 1 ».	an..35		:	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale.	Élément de données « Adresse du destinataire ligne 2 ».	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville du destinataire ».	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Code de province/d'État doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de province/d'État du destinataire ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code du destinataire » Doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays du destinataire »	a2	Annexe C, tableau n° 5, code de pays ISO 3166	'	O
G012		0620		Transmettre le nom et/ou le numéro du point de contact s'il est disponible				C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Destinataire}	a2	CN	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C
	3412	2.2	Service ou employé	Élément de données « Nom du point de contact du destinataire ».	an..35		'	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT Transmettre cet élément s'il est disponible.	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact du destinataire »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualifiant du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
G011		0580		Pour l'ASFC, l'expéditeur est la partie qui a effectivement les marchandises en sa possession lorsqu'elles commencent leur déplacement vers le Canada. (P. ex., ce peut être l'exportateur, le fabricant ou un fournisseur).				O1
NAD(2)		0590	NOM ET ADRESSE	EXPÉDITEUR	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFIANT DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Expéditeur}	a2	CZ	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Inscrire le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'expéditeur ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'expéditeur ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de l'expéditeur ligne 1 »	an..35		:	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de l'expéditeur ligne 2 »	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de l'expéditeur »	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de l'expéditeur ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de l'expéditeur. Doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de l'expéditeur ».	a2	Annexe C, tableau n° 5, code de pays ISO 3166	'	O
G012		0620		Transmettre le nom et/ou le numéro du point de contact s'il est disponible				C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Expéditeur}	a2	CO	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact de l'expéditeur »	an..35		'	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATON	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT Transmettre cet élément s'il est disponible.	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de l'expéditeur »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualifiant du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G011		0580		TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DIFFÉRENT DE L'ADRESSE DU DESTINATAIRE.				C1
NAD(3)		0590	NOM ET ADRESSE	DESTINATION DE LIVRAISON	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFIANT DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie de livraison}	a2	DP	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Indiquer le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la destination de livraison ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la destination de livraison ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la destination de livraison ligne 1 »	an..35		:	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la destination de livraison ligne 2 »	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la destination de livraison »	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de la destination de livraison ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de la destination de livraison. Doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de la destination de livraison ».	a2	Annexe C, tableau n° 5, code de pays ISO 3166	'	O
G012		0620		Transmettre le nom et/ou le numéro du point de contact s'il est disponible				C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact de livraison}	a2	DL	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE					C
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact à la destination de livraison »	an..35		'	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT Transmettre cet élément s'il est disponible	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact à l'adresse de livraison »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualifiant du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G011		0580		TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE				C5
NAD(4)		0590	NOM ET ADRESSE	PARTIE À AVISER	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFIANT DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie à aviser}	a2	NI	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Indiquer le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie à aviser ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie à aviser ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la partie à aviser ligne 1 »	an..35		:	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la partie à aviser ligne 2 »	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la partie à aviser »	an..35		+	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de la partie à aviser ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de la partie à aviser. Doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de la partie à aviser ».	a2	Annexe C, tableau n° 5, code de pays ISO 3166	'	O
G012		0620		Transmettre le nom et/ou le numéro de téléphone du point de contact s'ils sont disponibles				C1
CTA		0630	RENSEIGNEMENTS SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact de la partie à aviser}	a2	NT	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR LE SERVICE OU L'EMPLOYÉ	Transmettre cet élément s'il est disponible				C
	3412	2.2	Service ou employé	Élément de données « Nom du point de contact de la partie à aviser »	an..35		'	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION Transmettre cet élément s'il est disponible	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro pour communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de la partie à aviser »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualifiant du code de numéro pour communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G011		0580		POUR USAGE FUTUR				S.O.
NAD(5)		0590	NOM ET ADRESSE	PARTIE EXPÉDIÉ DE	a3	NAD	+	
	3035	1	QUALIFIANT DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie expédié de}	a2	SF	+++	
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Détails complet sur le nom et l'adresse				
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie expédié de ligne 1 »	an..35		:	

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie expédié de ligne 2 »	an..35		+	
	C059	5	ADRESSE DE RUE					
	3042	5.1	Identificateur de rue et de numéro ou de casier postal	Élément de données « Nom de la partie expédié de ligne 1 »	an..35		:	
	3042	5.2	Identificateur de rue et de numéro ou de casier postal	Élément de données « Nom de la partie expédié de ligne 2 »	an..35		+	
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la partie expédié de »	an..35		+	
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DE PAYS	Code de province/État à transmettre si le pays est le Canada ou les États-Unis				
	3229	7.1	Nom du code de sous-entité de pays	Élément de données « Code de province/État de la partie expédié de »	an..9		+	
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/Zip Code de la partie expédié de » Doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	
	3207	9	CODE DU NOM DE PAYS	Élément de données « Code de pays de la partie expédié de »	a2	Annexe C, tableau n° 5, code de pays ISO 3166	'	
G012		0620		Transmettre le nom et/ou le numéro du point de contact s'il est disponible				S.O.
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact à aviser}	a2	NT	+:	
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact de la partie expédié de »	an..35		'	
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT Transmettre cet élément s'il est disponible	a3	COM	+	S.O.
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de la partie expédié de »	n..12		:	
	3155	1.2	Qualifiant du code de numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
G011		0580		POUR USAGE FUTUR				S.O.
NAD(6)		0590	NOM ET ADRESSE	PARTIE DESTINATAIRE ULTIME	a3	NAD	+	
	3035	1	QUALIFIANT DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie destinataire ultime}	a2	UC	+++	
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Détails complet sur le nom et l'adresse				
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie destinataire ultime ligne 1 »	an..35		:	
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie destinataire ultime ligne 2 »	an..35		+	
	C059	5	ADRESSE DE RUE					
	3042	5.1	Identificateur de rue et de numéro ou de casier postal	Élément de données « Nom de la partie destinataire ultime 1 »	an..35		:	
	3042	5.2	Identificateur de rue et de numéro ou de casier postal	Élément de données « Nom de la partie destinataire ultime ligne 2 »	an..35		+	
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la partie destinataire ultime »	an..35		+	
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DE PAYS	Code de province/État à transmettre si le pays est le Canada ou les États-Unis				
	3229	7.1	Nom du code de sous-entité de pays	Élément de données « Code de province/État de la partie destinataire ultime »	an..9		+	
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/Zip Code de la partie destinataire ultime » Doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	
	3207	9	CODE DU NOM DE PAYS	Élément de données « Code de pays de la partie destinataire ultime »	a2	Annexe C, tableau n° 5, code de pays ISO 3166	'	
G012		0620		Transmettre le nom et/ou le numéro du point de contact s'il est disponible				S.O.
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact à aviser}	a2	NT	+:	
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact de la partie destinataire ultime »	an..35		'	

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT Transmettre cet élément s'il est disponible	a3	COM	+	S.O.
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de la partie destinataire ultime »	n..12		:	
	3155	1.2	Qualifiant du code de numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	
G014		0680		MARITIME - TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT SI LES MARCHANDISES SONT CONTENEURISÉES. AÉRIEN - SANS OBJET. NE PAS TRANSMETTRE.				C999
EQD		0690	DÉTAILS SUR LE MATÉRIEL	DÉTAILS SUR LES CONTENEURS	a3	EQD	+	O1
	8053	1	QUALIFIANT DU CODE DU TYPE DE MATÉRIEL	Code = {Conteneur}	a2	CN	+	O
	C237		IDENTIFICATION DU MATÉRIEL					O
	8260	2	IDENTIFICATEUR DU MATÉRIEL	Élément de données « Numéro d'identification du matériel » Utiliser les 11 premiers chiffres pour indiquer les initiales et les numéros du matériel. Utiliser les 2 chiffres suivants pour indiquer le pays d'enregistrement du conteneur. Utiliser les 4 chiffres restants pour indiquer le code ISO du type/de la taille du conteneur	an..17	Voir l'annexe C, tableau n° 6 et 7 pour les codes de taille/type de conteneur ISO 6346.	::	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable, selon la liste des codes	Élément de données {Qualifiant de l'identification du conteneur} Code = {Organisation internationale de normalisation - ISO} Remplir si le numéro d'identification du matériel (8260) comporte un code de taille/type de conteneur ISO 6346.	n1	5	++++	C
	8169	6	INDICATEUR DE CONTENEUR PLEIN/VIDE, ÉLÉMENT CODÉ	Élément de données « État du conteneur » (plein/vide)	n1	4 = Vide 5 = Plein	'	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
G015		0710		DÉBUT DU GROUPE DES DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES.				O1 C998
GID		0720	DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES		a3	GID	+	O1
	1946	1	NUMÉRO DE MARCHANDISES	Élément de données « Numéro de marchandises » Numéro séquentiel commençant par 1.	n..4		'	O
PAC		0730	PAQUETS	NOMBRE ET TYPE DE PAQUETS	a3	PAC	+	O1
	7224	1	NOMBRE DE PAQUETS	Élément de données « Nombre de paquets »	n..7		++	O
	C202	3	TYPE DE PAQUETS					O
	7065	3.1	Code de description du type de paquets	Élément de données « Type de paquets »	a3	Il doit s'agir d'un code de type de paquets du SSMAEC valide, voir l'annexe C, tableau n° 9.	'	O
FTX		0750	TEXTE LIBRE	DESCRIPTION DU FRET	a3	FTX	+	O1 C8
	4451	1	QUALIFIANT DU CODE DE SUJET DU TEXTE	Code = {Description des marchandises}	a3	AAA	+++	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O
	4440	4.1	Valeur du texte libre	Élément de données « Brève description du fret »	an..50		'	O
MEA(1)		0760	MESURES	NIVEAU DU POIDS BRUT	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Code = {Poids}	a2	WT	+	O
	C502	2	DÉTAILS SUR LA MESURE					O
	6313	2,1	Code de caractéristique mesurée	Code = {Poids brut des marchandises}	a3	AAE	+	O
	C174	3	VALEUR/CATÉGORIE					O
	6411	3.1	Code d'unité de mesure	Code TNE = {Tonne métrique} Code KGM = {Kilogramme} Code LBR = {Livre}	a3	Selon le cas	:	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	6314	3.2	Valeur de mesure	Élément de données « Niveau du poids brut ». Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Numéros décimaux doivent être identifiés avec un point décimal (.).	n..13		'	O
MEA(2)		0760	MESURES	VOLUME CET ÉLÉMENT DOIT ÊTRE TRANSMIS SI LA MESURE DU VOLUME S'APPLIQUE AU TYPE DE FRET (p. ex. : liquides ou gaz)	a3	MEA	+	C1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Code = { Volume }	a3	VOL	+:::	O
	C502	2	DÉTAILS SUR LA MESURE					O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	6154	2.4	Nom de la mesure non discrète	<p>Élément de données « Qualifiant de l'unité de volume »</p> <p>Liste des codes valides pour les modes maritime et aérien:</p> <p>C = {Centimètres cubes} D = {Cordes} E = {Pieds cubes} F = {100 pieds-planches} G = {Gallons anglais} H = {Centaines de tonnes frets} I = {Gallons US sec} J = {Gallons US liquide} K = {Centaines de tonnes frets - tonnes courtes} L = {Chargement} M = {Décimètres cubes} N = {Pouces cubes} P = {Tonnes frets - courtes} Q = {Tonnes frets - métriques} R = {Voitures} S = {Tonnes frets - longues} U = {Unités volumétriques} V = {Litres} X = {Mètres cubes}</p> <p>List des codes valides pour le mode maritime seulement :</p> <p>B = {Chaland} T = {Conteneur}</p>	a1	Selon le cas	+	O
	C174	3	VALEUR/CATÉGORIE					O
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Code = Code par défaut {Standard}	an3	WSD	:	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	6314	3.2	Valeur de mesure	Élément de données « Volume » Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Numéros décimaux doivent être identifiés avec un point décimal (.).	n..13		'	O
SGP		0780	EMPLACEMENT DES MARCHANDISES SÉPARÉES	ID DU CONTENEUR MARITIME- TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT SI LES MARCHANDISES SONT CONTENEURISÉES. AÉRIEN - SANS OBJET. NE PAS TRANSMETTRE.	a3	SGP	+	C1
	C237	1	IDENTIFICATION DU MATÉRIEL					O
	8260	1.1	Numéro d'identification du matériel	Élément de données « Numéro d'identification du matériel » Indiquer le ou les numéros d'identification des conteneurs contenant les marchandises définies dans la description du fret Transmettre jusqu'à 11 caractères du numéro d'identification des conteneurs. Ne pas inclure le code ISO du pays ou le code de la taille/type du conteneur	an..17		'	O

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
DGS		0790	MARCHANDISES DANGEREUSES	<p>CODE MARCHANDISES DANGEREUSES DE L'ORGANISATION DE NATIONS UNIES (MDONU) /MATIERES DANGEREUSES SEULEMENT EN VRAC/ MARCHANDISES DANGEREUSES DE L'IATA</p> <p>CODES DE MARCHANDISES DANGEREUSES DE L'ORGANISATION DE NATIONS UNIES (MDONU) - ÉLÉMENT À TRANSMETTRE POUR LE FRET MARITIME OU AÉRIEN SI UN OU DES CODES DE MARCHANDISES DANGEREUSES S'APPLIQUENT À LA MARCHANDISE EN QUESTION.</p> <p>MARCHANDISES DANGEREUSES DE L'IATA – PEUT ÊTRE TRANSMIS POUR LES EXPÉDITIONS AÉRIENNES SI UN OU DES CODES DE MARCHANDISES DANGEREUSES S'APPLIQUENT À LA MARCHANDISE EN QUESTION</p> <p>MATIÈRES DANGEREUSES SEULEMENT EN VRAC - ÉLÉMENT À TRANSMETTRE POUR LE FRET MARITIME SI UN OU DES CODES DE MATIÈRES DANGEREUSES SEULEMENT EN VRAC S'APPLIQUENT À LA MARCHANDISE EN QUESTION.</p>	a3	DGS	+++	C9
	C234	3	INFORMATION SUR MDONU					O
	7124	3.1	Code d'identification des marchandises dangereuses des Nations Unies	Élément de données « Code de marchandises dangereuses »	an..6	Numéro MDONU, code des marchandises dangereuses de l'IATA ou "MHB"	'	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
PCI		0800	IDENTIFICATION DES PAQUETS	MARQUES D'EXPÉDITION TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE. TRANSMETTRE JUSQU'À NEUF ÉLÉMENTS DE DONNÉES 7102 AU BESOIN DANS LES LIMITES D'UN SEGMENT PCI	a3	PCI	++	C9
	C210	2	MARQUES ET ÉTIQUETTES					O
	7102	2.1	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	O
	7102	2.2	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	C
	7102	2.3	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	C
	7102	2.4	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	C
	7102	2.5	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	C
	7102	2.6	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	C
	7102	2.7	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	C
	7102	2.8	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		:	C
	7102	2.9	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		,	C
CST		0810	ÉTAT DOUANIER DES MARCHANDISES	NUMÉRO SH TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE. TRANSMETTRE JUSQU'À CINQ ÉLÉMENTS DE DONNÉES 7361 AU BESOIN DANS LES LIMITES DU NIVEAU DE L'ARTICLE DES MARCHANDISES	a3	CST	++	C1
	C246	2	CODES D'IDENTIFICATION DES DOUANES					O
	7361	2.1	Identification du code des douanes	Élément de données « Numéro du code tarifaire » (numéro SH)	n2..10		+	O
	C246	3	CODES D'IDENTIFICATION DES DOUANES					C
	7361	3.1	Identification du code des douanes	Élément de données « Numéro du code tarifaire » (numéro SH)	n2..10		+	C

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
	C246	4	CODES D'IDENTIFICATION DES DOUANES					C
	7361	4.1	Identification du code des douanes	Élément de données « Numéro du code tarifaire » (numéro SH)	n2..10		+	C
	C246	5	CODES D'IDENTIFICATION DES DOUANES					C
	7361	5.1	Identification du code des douanes	Élément de données « Numéro du code tarifaire » (numéro SH)	n2..10		+	C
	C246	6	CODES D'IDENTIFICATION DES DOUANES					C
	7361	6.1	Identification du code des douanes	Élément de données « Numéro du code tarifaire » (numéro SH)	n2..10		+	C
G016		0860		USAGE FUTUR POUR DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PERMIS, LICENCES OU CERTIFICATS				S.O.
GEI		0870	INFORMATION SUR LE TRAITEMENT	SEGMENT DE DÉCLENCHEMENT OBLIGATOIRE REQUIS	a3	GEI	+	S.O.
	9649	1	QUALIFIANT DU CODE D'INFORMATION DE TRAITEMENT	Numéro par défaut = 1	n1	1	'	
DOC		0890	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	TYPE ET NUMÉRO DES DOCUMENTS ADDITIONNELS	a3	DOC	+	S.O.
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel »	an..3		::	
	3055	1.3	Organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/ DOCUMENT					
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro du document additionnel »	an..35		'	
				FIN DU GROUPE DES DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES				
				FIN DU GROUPE DES RENSEIGNEMENTS D'ENVOI				
G18		0950		AUTHENTIFICATION Élément non exigé si le négociant et les Douanes signent une entente d'exécution.				C1

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Données suppl.
AUT		0960	RÉSULTAT DE L'AUTHENTIFICATION	SIGNATURE NUMÉRIQUE	a3	AUT	+	O1
	9280	1	VALEUR DU RÉSULTAT DE LA VALIDATION	Élément de données « Authentification »	an..35		'	O
UNT		0990		BLOC DE FIN DU MESSAGE	a3	UNT	+	O1
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Nombre de segments dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0062.	'	O
UNE			BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	BLOC DE FIN DU GROUPE	a3	UNE	+	O1
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6	Nombre de groupe fonctionnel dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNG 0048	'	O
UNZ			BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	a3	UNZ	+	O1
	0036	1	COMPTE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur.	n1	1	+	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNB 0020.	'	O

2.3 TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LES MESSAGES DE RÉPONSES CONCERNANT LES DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRE DU FRET

2.3.1 Glossaire des éléments de données EDIFACT pour les messages de réponses concernant les déclarations supplémentaire du fret

Glossaire des éléments de données EDIFACT pour les messages de réponses concernant les déclarations supplémentaire du fret			
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	Règles et conditions
Nom du message/ document, élément codé	Nom du message/ document, élément codé	Un code indiquant le genre de message transmis.	À transmettre obligatoirement, dans tous les cas.
Numéro du message/document	Numéro du message/ document	Numéro de référence attribué par l'utilisateur au document/message d'arrivée	À transmettre obligatoirement dans tous les cas.
Type de message	Type de message	Identification du type de message	CUSRES - toujours transmis.
Document/Message	Nom du document	Identificateur de l'option de service	687 = Déclaration supplémentaire du fret EDI
Nom du message/document, élément encodé	Nom du message/document, élément encodé	Identificateur de message correspondant à la transaction d'entrée	Sera transmis pour toutes les réponses.
Numéro du message/document	Numéro du message/document	Transaction correspondant à la transaction d'entrée.	Ceci est le numéro du document de transport. Sera transmis pour toutes les réponses.
Fonction du message, élément encodé	Fonction du message, élément encodé	Un code qui indique la fonction du message.	Message de réponse = 11

Glossaire des éléments de données EDIFACT pour les messages de réponses concernant les déclarations supplémentaire du fret			
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	Règles et conditions
Date/heure du traitement	Date/heure du traitement	L'heure à laquelle le message d'entrée a été traité.	La date de traitement sera fournie pour toutes les réponses. Le format se présente comme SSAAMMJJHHMM où, S=siècle, A=année, M=mois, J=jour, H=Heure, M=Minute.
Indicateur du traitement, élément encodé	Indicateur du traitement, élément encodé	Un code généré afin de fournir un accusé de traitement favorable ou une indication d'erreur, de concordance des supplémentaires (« concordance supp ») ou d'évaluation de risque.	Transmis pour toutes les réponses. Valeurs possibles: 1=Contenu du message accepté 14=Message d'erreur pour les messages d'application 25 = Avis d'évaluation de risques 32 = SUPOUI 33 = SUPNON
Identité de la demande connexe	Référence de la demande connexe	Numéro du document douanier appartenant à un document connexe	Sera transmis dans le cas d'un avis d'évaluation de risques seulement et les messages de concordance supp. Le numéro de contrôle du fret d'un document douanier connexe sera transmis, s'il y a lieu.
Identificateur de la référence	Identificateur de la référence	Ceci est le numéro de référence valide qui a été fourni dans le message d'entrée. (Fourni dans UNH e/d 0062 de la transmission d'entrée qui a été générée par le convertisseur.)	Sera transmis pour les erreurs de syntaxe seulement pour servir comme un renvoi au message d'entrée.

Glossaire des éléments de données EDIFACT pour les messages de réponses concernant les déclarations supplémentaire du fret			
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	Règles et conditions
Motif du rejet/Concordance supp Type d'évaluation du risque	<p>Motif du rejet (Pour les messages d'erreur)</p> <p>Concordance supp</p> <p>Type d'évaluation du risque (Pour les avis ÉR)</p>	<p>Un code pour identifier le type de rejet associé à un message d'erreur pour une transaction donnée.</p> <p>Un code pour identifier le statut de la concordance supp</p> <p>Un code pour identifier le type d'évaluation du risque associé à un avis d'ÉR pour une transaction donnée.</p>	<p>Sera transmis pour les messages d'erreur lorsque l'indicateur de traitement = 14 20=administration 21=exécution 22=conformité/syntaxe 28= erreur de traitement 29=erreur de données</p> <p>03=Supplémentaire dépariée en raison d'un changement au ncf. Codes de réponses au tableau n° 14.</p> <p>Sera transmis pour les avis d'évaluation de risque lorsque l'indicateur de traitement = 25 5= Ne pas charger 6= Demande de retenue/d'information 7=Marchandises détenues/Ne pas décharger 1=Annulation de Ne pas Charger/Retenue/Ne pas décharger</p>
Erreur d'application, élément encodé	Erreur d'application, élément encodé	Le code de la raison du rejet ou le code de la raison de l'Évaluation du risque.	<p>Quand un message d'erreur est associé à un code de rejet d'application ayant un indicateur de priorité d'une valeur de 14, les valeurs du tableau n° 11 de l'annexe C, Codes des messages de réponse d'erreur de sortie, seront transmises.</p> <p>Certains codes de réponses pourraient provenir du tableau n° 14.</p>

Glossaire des éléments de données EDIFACT pour les messages de réponses concernant les déclarations supplémentaire du fret			
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	Règles et conditions
			Pour les avis d'ÉR ayant un indicateur de priorité d'une valeur de 25, les valeurs du tableau n° 12 de l'annexe C, Codes des motifs des messages d'évaluation de risque, seront transmises.
Texte libre	Texte libre	La valeur du champ en erreur ou pour des avis d'ÉR, des commentaires ou des instructions supplémentaires.	<p>Conditionnel – sera transmis si l'indicateur de priorité = 14 ou 25.</p> <p>Pour les messages d'erreur correspondant à des rejets d'application, les données invalides du champ en erreur seront présentés dans cet élément.</p> <p>Pour concordance supp – message positif ou négatif</p> <p>Pour les avis d'ÉR, des commentaires supplémentaires ou des instructions sur l'avis d'évaluation du risque peuvent être présentés dans cet élément.</p>
Numéro du conteneur	Numéro du conteneur	L'initiale et le numéro du conteneur associé à l'expédition.	Sera transmis si les marchandises sont en conteneurs. L'initiale et le numéro de l'équipement sera transmis.

2.3.2 TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LES MESSAGES DE RÉPONSES CONCERNANT LES DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRE DU FRET - Structure des messages CUSRES

Segment	Statut Accepté	Statut AVIS ER	Statut Rejet de syntaxe	Statut Rejet d'applica tion	Nom de l'élément de données
UNB	O1	O1	O1	O1	Bloc de début de contrôle de l'échange
UNG	O1	O1	O1	O1	Bloc de début du groupe fonctionnel
UNH	O1	O1	O1	O1	Bloc de début du message
BGM	O1	O1	O1	O1	ID de l'option de service
	O	O	O	O	Numéro du message/document
	O	O	O	O	Fonction du message, élément codé
DTM	O1	O1	O1	O1	Date/heure de traitement
GIS (1)	O1	S.O.	S.O.	S.O.	Indicateur de traitement, élément codé (réponses favorables)
GIS (2)	S.O.	O1	O1	O1	Indicateur de traitement, élément codé (évaluation du risque, concordance supp et réponses d'erreur)
G03	S.O.	C99	S.O.	S.O.	
RFF	S.O.	O1	S.O.	S.O.	Référence à la demande connexe
G04	S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98	
ERP	S.O.	O1	O1	O1	Type de rejet
	S.O.	S.O.	O	O	Numéro de référence du message
	S.O.	O	O	O	Type de rejet /Type d'évaluation du risque
ERC	S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98	Erreur de demande, élément codé
FTX	S.O.	C99	C99	C99	Valeur de l'erreur (rejets d'application) ou Commentaires en texte libre (Avis ER)
G06	S.O.	C1	S.O.	S.O.	
DOC	S.O.	O1	S.O.	S.O.	Détails du message/document
EQD	S.O.	O1 C998	S.O.	S.O.	Numéro du conteneur
UNT	O1	O1	O1	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	O1	O1	O1	Bloc de fin du groupe fonctionnel
UNZ	O1	O1	O1	O1	Bloc de fin de l'échange

2.3.3 Table de concordance pour les messages de réponses EDIFACT concernant les déclarations supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptati on.	Avis ÉR
UNB			BLOC DE DÉBUT DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Pour débiter et identifier un échange ainsi que les segments de contrôle liés à l'échange	a3	UNB	+	O1	O1	O1	O1
	S0001	1.0	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O	O	O	O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle.	a4	UNOA	:	O	O	O	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe.	n1	3	+	O	O	O	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O	O	O	O
	0004	2.1	Identificateur de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau de l'ASFC ».	an..35		+	O	O	O	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O	O	O	O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau du client ».	an..35		+	O	O	O	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O	O	O	O
	0017	4.1	Date de préparation	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O	O	O	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O	O	O	O
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique. Généré par le convertisseur.	an..14		'	O	O	O	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	Pour indiquer le début d'un groupe fonctionnel et fournir les renseignements de contrôle applicable	a3	UNG	+	O1	O1	O1	O1
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de message figurant dans le groupe fonctionnel.	a6	CUSRES	+	O	O	O	O
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					O	O	O	O
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client.	a3	CCR = Réponse de l'ASFC	+	O	O	O	O
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					O	O	O	O
	0044	3.1	Identification du destinataire	Élément défini par le client	an..35		+	O	O	O	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O	O	O	O
	0017	4.1	Date de préparation	Généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O	O	O	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O	O	O	O
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique. Généré par le convertisseur.	an..14		+	O	O	O	O
	0051	6	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	+	O	O	O	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O	O	O	O
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O	O	O	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	'	O	O	O	O
UNH		0010	BLOC DE DÉBUT DU MESSAGE		a3	UNH	+	O1	O1	O1	O1

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur	an..14		+	O	O	O	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O	O	O	O
	0065	2.1	Type de message	Identification du type de message.	a6	CUSRES	:	O	O	O	O
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O	O	O	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O	O	O	O
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	'	O	O	O	O
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE	Option de service/Numéro de la transaction/Fonction du message	a3	BGM	+:::	O1	O1	O1	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/ DOCUMENT					O	O	O	O
	1000	1.4	Nom du document	Élément de donnée comportant l'option de service Code = {Déclaration supplémentaire du fret}	n3	687	+	O	O	O	O
	C106	2	IDENTIFICATION DU MESSAGE/ DOCUMENT	Identification du message/ document				O	O	O	O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Numéro identifiant de manière unique le message.	an..25	Numéro du document de transport	+	O	O	O	O
	1225	3	Fonction du message, codée	Code indiquant la fonction du message.	n2	11=Réponse 64 = Vérification de la supplémentaire	'	O	O	O	O
DTM		0030	DATE/HEURE/ PÉRIODE	Date de traitement	a3	DTM	+	O1	O1	O1	O1

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences				
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur		
										Acceptation.	Avis ER	Rejet syntaxe
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE									
	2005	1.1	Qualifiant du code de fonction de date/heure/ période	Date de traitement	n1	9=Date de traitement	:	O	O	O	O	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/ période	Format	n12	SSAAMMJJHHM	:	O	O	O	O	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualifiant du format de la date	n3	203	'	O	O	O	O	O
GIS(1)		0070	INDICATEUR GÉNÉRAL	Indicateur de traitement (pour accusés de réception favorables)	a3	GIS	+	O1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	C529	1	INDICATEUR DE TRAITEMENT									
	7365	1.1	Indicateur de traitement, élément codé		n1..2	1= Contenu du message accepté 17= Contenu de message accepté pour un accusé de réception fonctionnel	'	O	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
GIS(2)		0070	INDICATEUR GÉNÉRAL	Indicateur de traitement (pour les messages de réponse d'erreur et d'évaluation du risque)	a3	GIS	+	S.O.	O1	O1	O1	O1
	C529	1	INDICATEUR DE TRAITEMENT									
	7365	1.1	Indicateur de traitement, élément codé		n2	14=Message d'erreur 32 - SUPOUI 33 - SUPNON 25=Avis d'évaluation de risques	'	S.O.	O	O	O	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
G03		0140		Une demande connexe pourrait être transmise, s'il y a lieu				S.O.	C99	S.O.	S.O.
RFF		0150	RÉFÉRENCE	Référence à la demande connexe	a3	RFF	+	S.O.	O1	S.O.	S.O.
	C506	1	RÉFÉRENCE								
	1153	1.1	Qualifiant du code de fonction de la référence	Code = {Numéro de la référence connexe}	a3	MB = connaissance principal (déclaration du fret maritime ACR = déclaration du fret aérien	:	S.O.	O	S.O.	S.O.
	1154	1.2	Identificateur de la référence	Élément de donnée «Référence à la demande connexe » (Numéro de contrôle du fret connexe)	an..25		'	S.O.	O	S.O.	S.O.
G04		0180						S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98
ERP		0190	DÉTAILS SUR LES ERREURS	Type de rejet (pour les messages d'erreur) Type d'Évaluation du risque (Pour les avis ER)	a3	ERP	+	S.O.	O1	O1	O1
	C701	1	DÉTAILS SUR LES ERREURS								
	1049	1.1	Section du message, élément codé		n1	2=Détail (valeur par défaut)	:	S.O.	O	O	O
	1052	1.2	Numéro du message	Numéro de référence. Fourni dans UNH D/E 0062 du message d'entrée qui a été généré par le convertisseur.	an..14	Numéro de référence du message d'entrée	:	S.O.	S.O.	O	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
	1054	1.3	Numéro du sous-élément de message	Type de rejet (pour les messages d'erreur) Type d'évaluation du risque (Pour les avis ER)	n..2	20=administration 21=exécution 22=conformité/syntaxe 28=erreur de traitement 29=erreur de données 5=Ne pas charger 6= Demande de retenue/d'information 7=Marchandises détenues/Ne pas décharger 1=Annulation de Ne pas Charger/Retenue/ Ne pas décharger	'	S.O.	O	O	O
ERC		0210	INFORMATION SUR LES ERREURS DE DEMANDE	Code de motif de rejet	a3	ERC	+	S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98
	C901	1	DÉTAILS SUR LES ERREURS DE DEMANDE								

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
	9321	1.1	Erreur de demande, élément codé		an..3	Annexe C, codes des messages de réponse d'erreur de sortie, tableau n° 11; Concordance-supp tableau n°. 14 et codes des motifs des messages d'évaluation de risque, tableau n° 12	'	S.O.	O	O	O
FTX		0220	TEXTE LIBRE	Valeur des erreurs (Pour les rejets d'application) Commentaires texte libre (Pour les avis ER)	a3	FTX	+	S.O.	C99	C99	C99
	4451	1.0	QUALIFIANT DU SUJET DU TEXTE	Description de l'erreur	a3	AAO	+++	S.O.	O	O	O
	C108	4.0	TEXTE LITTÉRAL								
	4440	4.1	Texte libre	Commentaires sur le rejet, la concordance supp ou les commentaires ER.	an..140	Message de rejet : Les données non valides figurant dans le champ erroné seront transmises dans cet élément de données. Commentaires ER ou de concordance-supp : Des commentaires sur l'évaluation du risque figureront dans cet élément	'	S.O.	O	O	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
G06		0270	TRANSMIS S'IL Y A LIEU (QUAND IL Y A DES CONTENEURS)					S.O.	C1	S.O.	S.O.
DOC		0280	DÉTAILS DU DOCUMENT/ MESSAGE	ID DU CONTENEUR	a3	DOC	+	S.O.	O1	S.O.	S.O.
	C002	1	NOM DU DOCUMENT/ MESSAGE					S.O.	O	S.O.	S.O.
	1001	1.1	Code du nom du document	Code = { Liste de conteneurs }	n3	235	'	S.O.	O	S.O.	S.O.
EQD		0380	DÉTAILS DE L'ÉQUIPEMENT	DÉTAILS DU CONTENEUR	a3	EQD	+	S.O.	O1 C998	S.O.	S.O.
	8053	1	QUALIFIANT DU CODE DU TYPE D'ÉQUIPEMENT	Code = { Conteneur }	a2	CN	+	S.O.	O	S.O.	S.O.
	C237		IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT					S.O.	O	S.O.	S.O.
	8260	2	Identificateur de l'équipement	Élément de donnée « Numéro d'identification de l'équipement » Le numéro du conteneur sera transmis dans ce champ	an..17		'	S.O.	O	S.O.	S.O.
UNT		0840	BLOC DE FIN DU MESSAGE	BLOC DE FIN DU MESSAGE	a3	UNT	+	O1	O1	O1	O1
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Variable Généré par le convertisseur	+	O	O	O	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro que celui fourni dans UNH 0062 du message d'arrivée.	'	O	O	O	O

Annexe E - Tables de concordance ANSI et EDIFACT de la déclaration supplémentaire du fret

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
UNE			BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	a3	UNE	+	O	O	O	O
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6		+	O	O	O	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro que celui fourni dans UNG 0048 du message d'arrivée.	'	O	O	O	O
UNZ			BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	a3	UNZ	+	O	O	O	O
	0036	1	COMPTE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur. Nombre de groupes fonctionnels, toujours = 1.	n1	1	+	O	O	O	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro que celui fourni dans UNB 0020 du message d'arrivée.	'	O	O	O	O